

ARP 13 Rapport de Recherche



Étude de l'agroécologie au Burkina Faso - Scalagro

Auteur et autrices : Valentin Gloor, Emilia Iten, & Chloé Kaouadji

Superviseur : Professeur Christophe Gironde

Date : 12.05.2026

Institut de hautes études internationales et du développement, Genève

Remerciements

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet de recherche.

Nous remercions particulièrement le Professeur Christophe Gironde pour son accompagnement, sa disponibilité et ses conseils tout au long de ce projet. Son expertise, son regard critique et son enthousiasme pour ce travail nous ont permis d'approfondir notre réflexion et d'améliorer cette recherche. Nous le remercions chaleureusement pour la générosité dont il a fait preuve, tant dans le partage de son expertise que dans la mise en contact avec des acteurs de l'agroécologie au Burkina Faso, qui a été clé dans l'élaboration de cette recherche.

Nous remercions également Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) pour le cadre académique offert durant ce mémoire et plus particulièrement Dr Claudia Seymour pour son soutien durant toute la recherche.

Grâce à notre collaboration avec le projet Scalagro, nous avons eu la chance d'être mis en contact avec Quentin à Hauariki, que nous remercions pour les conseils et connaissances qu'il a partagés avec nous.

Nous adressons aussi nos sincères remerciements à toutes les personnes rencontrées au Burkina Faso dans le cadre des entretiens : membres d'associations, représentants d'ONG, chercheurs et acteurs institutionnels. Leur disponibilité et le partage de leurs expériences ont été essentiels à cette recherche.

Note de l'auteur et des autrices : Lors de la préparation de ce projet, les auteurs ont utilisé l'intelligence artificielle (IA) comme outil de soutien, en complément des sources académiques traditionnelles et des ressources numériques librement accessibles. Cet outil a été utilisé pour aider à la reformulation et à l'amélioration des textes afin d'en renforcer la clarté et la concision, améliorer le style rédactionnel, traduire des documents sources, ainsi qu'effectuer des vérifications orthographiques et grammaticales.

Tous les contenus générés avec l'assistance de l'IA ont été examinés de manière critique, adaptés et validés par les auteurs afin de garantir la rigueur méthodologique, la cohérence analytique et le respect des normes d'intégrité académique de l'institut de hautes études internationales et du développement (IHEID).

L'auteur et les autrices assument l'entière responsabilité de l'exactitude, de l'interprétation et de l'originalité du contenu, y compris de toutes les figures et analyses. Les opinions et conclusions exprimées dans ce projet sont exclusivement celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'IHEID ni de tout autre tiers.

Table des matières

Chapitre 1: Introduction et Enjeux de la Recherche	6
1.1 Contexte général du Burkina Faso	13
1.1.1 Contexte démographique et socio-économique du Burkina Faso.....	13
1.1.2 Défis agricoles du Burkina Faso.....	14
1.2 Intérêt croissant pour l'agroécologie au Burkina Faso	19
Chapitre 2: Dynamiques Agroécologiques : Pratiques et Niveau d'Adoption	21
2.1 Niveau National.....	23
2.2 Les spécificités des régions	27
2.3 Les producteurs et productrices au Burkina Faso	31
Chapitre 3: Les Dispositifs de Soutien pour la Transition Agroécologique et leur Efficacité	38
3.1 Les ONG et projets de développement	39
3.1.1 Les formations techniques proposées	39
3.1.2 Méthodes et approches pédagogiques.....	42
3.1.3 Diffusion à travers les bénéficiaires indirects : producteurs relais, femmes leaders.....	43
3.1.4 Éducation et sensibilisation	44
3.2 Les institutions publiques au Burkina Faso	46
3.2.1 Des lois aux stratégies : l'ancrage institutionnel de l'agroécologie.....	46
3.2.2 Institutions de recherche et d'enseignement supérieur.....	51
3.2.3 Les programmes régionaux et internationaux en appui aux politiques nationales.....	52
3.3 Collaboration entre les dispositifs de soutien.....	54
Chapitre 4: Défis, Limites, et Perceptions de la Transition Agroécologique	60
4.1 Limites socio-économiques.....	62
4.1.1 Garantir la sécurité alimentaire du ménage	62
4.1.2 Obstacles économiques et financiers	63
4.1.3 Besoin de main-d'œuvre	66
4.1.4 Dimension genre	69
4.2 Contraintes législatives et étatiques	72

4.2.1 Paysage institutionnel fragmenté	72
4.2.2 Manque de moyens financiers et dépendance aux soutiens extérieurs.....	73
4.3 Limites liées à la définition et à l'évaluation de l'agroécologie	77
4.4 Les freins à la transition agroécologique issus des perceptions générales	79
4.4.1 Perceptions générales de l'agroécologie.....	80
4.4.2 Perception concernant les critères influençant l'adoption des pratiques agroécologiques.....	82
Chapitre 5: Évaluation des Impacts de la Transition	86
5.1. Rendements et production agricole	87
5.2. Protection de l'environnement.....	91
5.3 Dimension Sociale	96
5.4 Protection économique.....	100
Chapitre 6: Conclusions et Recommendations.....	106
Considérations méthodologiques et limites.....	113
Recommandations.....	114
7. Annexes	119
8. Bibliographie	119



Ferme Agroécologique de
Bangrnooma (CNABio)

Chapitre 1

Introduction et Enjeux de la Recherche

L'agroécologie est présentée de plus en plus comme une alternative moderne et durable permettant de réduire les effets adverses des pratiques conventionnelles telles que la fertilisation chimique des sols (Tougri, 2024). En 2019, après avoir conclu qu'aucune définition unique de l'agroécologie n'existait préalablement, un groupe d'experts de haut niveau (HLPE) saisi par le Comité des Nations Unies pour la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA) a étudié l'agroécologie comme piste potentielle pour faciliter la transformation des systèmes alimentaires. Ce rapport pose d'abord l'agroécologie comme un concept dynamique qui repose sur un cadre scientifique impliquant plusieurs disciplines, et parvient à la définition suivante qui est ensuite reprise par la FAO :

« L'agroécologie est une méthode interdisciplinaire qui combine différentes disciplines scientifiques pour trouver des solutions aux problèmes de monde réel, dans le cadre d'un partenariat avec de multiples parties prenantes, en tenant compte de leurs savoirs locaux et de leurs valeurs culturelles et en adoptant une approche réfléchie et itérative qui favorise un co-apprentissage chez les chercheurs et les praticiens, ainsi qu'une diffusion horizontale des connaissances entre les agriculteurs ou d'autres acteurs tout au long de la filière alimentaire »

(HLPE, 2019)

La FAO a complété cette définition en attribuant 10 éléments opérationnels qui structurent la transition agroécologique (Annexe 1.2). Cette science se base initialement sur les pratiques agricoles qui favorisent une forte agrobiodiversité tout en minimisant l'utilisation d'intrants externes. Les méthodes agroécologiques mettent aussi l'accent sur la préservation de la santé des sols et des animaux, ainsi que le recyclage des éléments nutritifs et incluent des pratiques comme les rotations de cultures, le développement de cultures associées (ou intercalaires) et l'agroforesterie (Pimbert, 2023). L'agroécologie s'est ensuite étendue comme une science sociale

(HLPE, 2019) : Pimbert (2023) ajoute qu'il s'agit de replacer les communautés au centre des systèmes alimentaires. Le projet agroécologique mêle des transformations des systèmes alimentaires mais aussi de la gouvernance, des formes de savoir, et de la justice sociale, notamment en redonnant aux producteurs le contrôle sur la décision des semences et des marchés (Pimbert, 2023).

Mais l'agroécologie ne fait pas l'unanimité. Elle peut faire l'objet de diverses critiques notamment concernant le faible rendement des pratiques agroécologiques comparé à celui de l'agriculture conventionnelle (Seufert et al., 2012 ; de Ponti et al., 2012). Falconnier et al. (2023) se sont interrogés sur la possibilité pour les agriculteurs d'Afrique subsaharienne d'augmenter les rendements de leurs cultures et d'améliorer la disponibilité alimentaire sans recourir à davantage d'engrais minéraux. Ils concluent que l'utilisation de l'engrais minéral est essentielle pour la région pour les raisons suivantes :

(i) En Afrique subsaharienne, la production agricole est souvent « agroécologique » de fait : l'usage d'engrais minéraux y est très limité, les systèmes associant cultures et élevage sont largement répandus et la diversité des cultures est importante. Toutefois, cette situation s'accompagne souvent d'un appauvrissement des sols dû à une extraction continue de nutriments.

(ii) La fixation biologique de l'azote par les légumineuses et l'utilisation du fumier animal ne constituent pas une alternative suffisante pour répondre aux besoins en azote des cultures.

(iii) D'autres éléments nutritifs essentiels, tels que le phosphore et le potassium, doivent également être réapprovisionnés régulièrement pour maintenir la fertilité des sols.

(iv) Les engrais minéraux engendrent des impacts environnementaux limités, s'ils sont utilisés de manière appropriée.

(v) Une réduction de l'utilisation d'engrais minéraux risquerait de freiner les gains de productivité agricole et pourrait, de façon indirecte, favoriser l'extension des surfaces cultivées ainsi que la déforestation.

Pour ces raisons, ils plaident en faveur d'une position nuancée, qui reconnaît le besoin critique d'engrais minéraux en Afrique subsaharienne, tout en préconisant l'utilisation de pratiques agroécologiques et un soutien politique adéquat (Falconnier et al., 2023).

Il existe également le problème de la mise à l'échelle de la transition agroécologique. Meemken et Qaim (2018) soutiennent que l'agroécologie est moins polluante que l'agriculture conventionnelle lorsqu'elle est mesurée par unité de surface, mais pas lorsqu'elle est mesurée par unité de production. Une application à grande échelle de ces méthodes pourrait encore renforcer cet effet. De plus, selon leurs analyses, cela entraînerait une hausse des prix, ce qui aurait des conséquences négatives sur la sécurité alimentaire, et conduirait à la perte d'habitats naturels supplémentaires, car un rendement identique nécessiterait davantage de terres. Cela confirme le cinquième argument de Falconnier et al. mentionné précédemment. Par ailleurs, l'institutionnalisation de l'agroécologie fait l'objet de critiques supplémentaires (Brandenburg, 2002). Cela freinerait le progrès scientifique, concernant surtout les avancées qui ne font pas partie de la stratégie (Abramovay, 2007). Ces débats soulignent qu'il n'existe pas de réponse universelle à la question de la transition agroécologique, et que son évaluation doit nécessairement s'ancrer dans un contexte local précis. C'est précisément l'objectif du présent travail, qui propose un état des lieux de la situation au Burkina Faso. Cette étude vise ainsi à combler le déficit de données locales et à analyser les

spécificités de la trajectoire burkinabè. Ainsi l'objectif de ce projet de recherche est d'explorer les dynamiques de la transition agroécologique au Burkina Faso en prenant en compte les diverses pratiques, les perceptions, les résultats, et les défis auxquels les producteurs et productrices font face dans l'adoption de ces pratiques.

Afin de répondre à cet objectif, le présent projet s'articule autour des problématiques suivantes :

1. Quelles sont les dynamiques de la transition vers l'agroécologie au Burkina Faso ?
 - a. En quoi consistent ces transitions et quels en sont les principaux moteurs ?
 - b. Quels sont les principaux défis associés à cette transition ?
2. Quels mécanismes de soutien facilitent la transition agroécologique au Burkina Faso ?
 - a. Quels sont les besoins et les demandes des producteurs et productrices en matière de soutien ?
 - b. Quelles sont les perceptions des producteurs et productrices concernant les risques et les opportunités associés à l'agroécologie ?
3. Quels sont les résultats des transitions agroécologiques ?

Pour y répondre, le travail aborde tout d'abord le contexte général burkinabè à travers sa géographie, son contexte agricole et climatique. Cette introduction présente aussi une description des défis et enjeux auxquels les paysans et les paysannes burkinabè font face. C'est dans ce contexte que l'agroécologie est présentée comme une solution potentielle. Ce rapport discute ainsi des dynamiques de la transition afin de répondre à la question suivante : quelles sont les pratiques

agroécologiques utilisées et qui sont les moteurs de la transition ? Pour mieux comprendre ces dynamiques, le travail examine ensuite les mesures et dispositifs de soutien mis en place pour accélérer la transition et leur impact. Les limites de l'agroécologie sont présentées dans l'avant-dernier chapitre afin de permettre de comprendre les différents facteurs qui compliquent une transition. La dernière partie met en lumière les résultats observés suite à la transition.

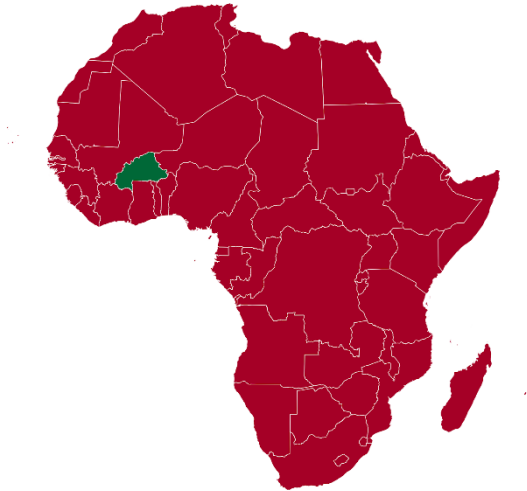
Ce travail a été rédigé en collaboration avec le projet Scalagro (*Scaling Agroecology in India, Bolivia and Burkina Faso*), un projet de recherche-action dont l'objectif est d'identifier des besoins, de tester des mécanismes de soutien nécessaires à la mise à l'échelle de pratiques agroécologiques, et d'évaluer les résultats dans les trois pays. Adoptant une approche systémique, il implique l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire dans un processus structuré. La présente étude s'inscrit dans la première phase de ce projet, en documentant les dynamiques et les obstacles liés à la transition agroécologique au Burkina Faso. Il comprend une analyse documentaire exhaustive d'articles scientifiques ainsi que de rapports d'ONG et de projets. Afin de combler le manque de données et les lacunes en matière d'informations et de comptes rendus, des entretiens semi-structurés ont été conduits auprès des acteurs clés de la filière. Les personnes interrogées regroupent des représentants d'ONG locales et internationales, ainsi que des chercheurs spécialisés. Les ONG représentées sont principalement [ARFA](#) (Association pour la Recherche et la Formation de l'Agroécologie), [Graine de Baobab](#), [Komsaya](#), [CIRAD](#), [PAPEA](#) (Programme d'Appui à la Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole), [CIFOR-ICRAF](#) – avec qui nous avons notamment discuté de l'agroforesterie – et [Bioprotect](#). Cette dernière organisation est un groupement d'Intérêt Économique spécialisé dans la production, la promotion et la distribution de biostimulants, de biopesticides et de biofertilisants 100% organiques. D'autres organisations sont représentées dans

cette recherche mais ont préféré rester anonymes. Ainsi notre échantillon cible les organisations jouant un rôle moteur à différentes échelles dans le développement de l'agroécologie au Burkina Faso de par les formations et le soutien technique apportés au sein des villages mais aussi de par la commercialisation de produits nécessaires aux pratiques agroécologiques. Les acteurs et les actrices rencontrés travaillent au plus près des producteurs et productrices burkinabè, et nous ont partagé leur vue sur l'état, les moteurs et les freins de la transition agroécologique. Il est cependant important de souligner une limite méthodologique : les producteurs et les productrices n'ayant pas été sollicités directement, ces échanges reflètent exclusivement le prisme des représentants d'ONG. La parole paysanne n'apparaît donc qu'indirectement, soit par des témoignages issus d'enquêtes tierces, soit par le discours des personnes interrogées.



1.1 CONTEXTE GÉNÉRAL DU BURKINA FASO

1.1.1 Contexte démographique et socio-économique du Burkina Faso



Selon la Banque mondiale (2021) plus de 40% de la population burkinabè vit sous le seuil de pauvreté national. Plus de 70 % de la population vit en milieu rural (The World Bank, 2024). Dans un contexte de décélération de la croissance économique le pays est en proie à des attaques terroristes quasi quotidiennes. Depuis 2016, la situation est marquée par un déplacement massif de populations des

zones affectées vers des centres urbains, la fermeture de nombreux services publics, et un accroissement des tensions communautaires. Cela entraîne des abandons d'importantes superficies cultivables et une pression accrue sur les ressources naturelles dans les zones d'accueil. La baisse de la croissance économique s'explique aussi par l'indisponibilité de certains facteurs de production tels que des engrais minéraux et par la forte inflation des engrais sur le marché national (MARAH, 2023).

Par ailleurs, le pays connaît une croissance démographique forte. Au cours des dix dernières années, la population a augmenté chaque année de 2,2 à 3 %. À l'échelle mondiale, cette croissance s'est située entre 0,8 et 1,2 % (The World Bank, 2024a). Le pays renferme aussi une population majoritairement jeune : en 2024, 42% de la population burkinabè a moins de 15 ans (The World

Bank, 2024b). Cette croissance démographique s'explique par une baisse progressive de la mortalité et le maintien d'un niveau de fécondité élevé. Ainsi, l'économie nationale se trouve en difficulté pour absorber des millions d'individus souhaitant faire leur entrée sur le marché du travail. La croissance démographique engendre aussi une concurrence accrue sur la répartition des ressources productives (MARAH, 2023).

Alors que ces défis pèsent fortement sur la situation socio-économique déjà difficile du pays, le problème de la dégradation des sols ne fait qu'en accentuer la gravité. Les dirigeants mondiaux se sont ainsi réunis lors du Sommet mondial sur les systèmes alimentaires, qui s'est tenu en septembre 2021 en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, afin de définir l'orientation future des systèmes alimentaires en vue d'accélérer l'action collective (MARAH, 2023). Le gouvernement burkinabè s'est doté d'une stratégie nationale pour l'agroécologie : la Stratégie Nationale de Développement de l'Agroécologie (SND-AE) (MARAH, 2023). Pourtant, bien qu'elle soit reconnue comme un tournant pour la transition agroécologique, les acteurs et les actrices clés interrogés questionnent tout de même son efficacité et sa crédibilité dans la mise en œuvre. Ce travail examine notamment si la stratégie et les actions de l'État montrent des améliorations concrètes ou s'il s'agit seulement d'une stratégie de façade, voire si d'autres intérêts sont poursuivis.

1.1.2 Défis agricoles du Burkina Faso

Situé au cœur de la partie occidentale du Sahel, le Burkina Faso figure parmi les nations les plus vulnérables aux dérèglements climatiques, subissant de plein fouet une pression croissante sur ses ressources naturelles (N'gobi et al., 2022). La région pourtant tributaire de l'agriculture pluviale est caractérisée par des régimes pluviométriques erratiques et de longs épisodes de sécheresse (ReSaD,

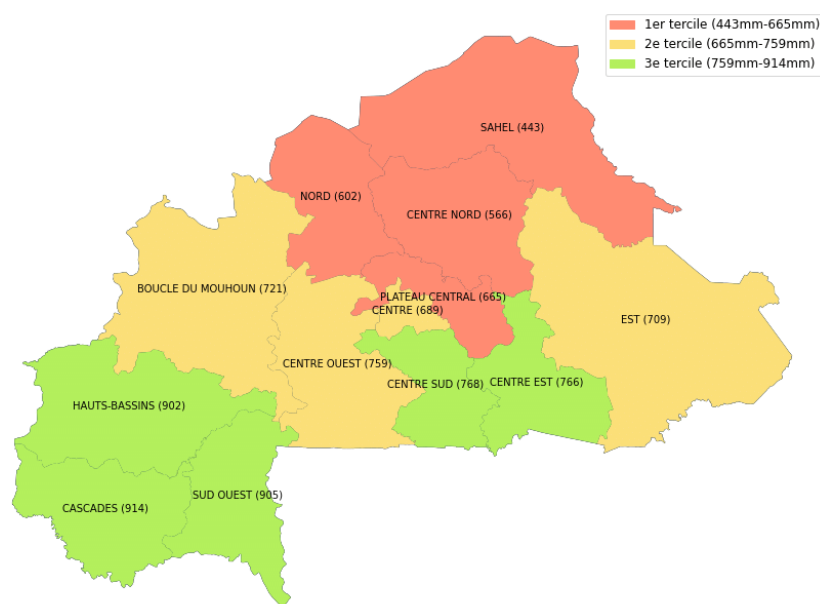
2017). Ces facteurs climatiques combinés à la forte pression humaine sur les ressources naturelles favorisent la dégradation des sols et compromettent la production agricole et les services écosystémiques, deux éléments essentiels à la sécurité alimentaire et au développement socio-économique des populations locales (Adamou et al., 2021 ; N'gobi et al., 2022).

De plus, la dégradation croissante des terres est un enjeu majeur sur le territoire burkinabè. Selon la SND-AE, en 2006, on estimait à environ 265 000 ha de terres dégradées par an du fait des pratiques anthropiques inappropriées. Cela représente près de 5 % de la superficie totale des terres arables en 2006 (The World Bank, 2006). Une évaluation des terres sujettes à la dégradation – réalisée par le mécanisme “Neutralité en matière de Dégradation des Terres” (NDT) en 2017 sur la base des trois indicateurs considérés (l’occupation des terres, la productivité des terres, le stock de carbone) – confirme cette tendance et indique que 5 160 000 ha de terres se sont dégradées entre 2002 et 2013. Cela correspond à 19% du territoire national. Cette perte foncière croissante aboutit à un accroissement de la perte de biodiversité, de l’insécurité alimentaire, ainsi que de l’imprévisibilité de la productivité agricole – ce qui influe sur l’instabilité socio-économique (ReSaD, 2017).

L’agriculture est un pilier de l’économie au Burkina Faso, employant environ 80 % de la population (FAO, 2020). D’après une étude concentrée sur la zone nord-soudanienne du Burkina Faso, l’agriculture constitue la principale source de revenus des ménages (Zampaligré & Fuchs, 2019). Les systèmes de production actuels, largement inspirés du modèle d’agriculture conventionnelle

issu de la révolution verte¹, dominant encore les pratiques agricoles (Tougri, 2024). La transition agroécologique qui est abordée dans ce travail pourrait donc constituer pour le Burkina Faso un moyen de lutter contre les divers problèmes actuels.

Le Burkina Faso se laisse diviser en trois zones éco-climatiques distinctes. La zone sahélienne au nord, qui reçoit le moins de précipitations, la zone nord-soudanienne, indiquée en jaune sur la carte, et la zone Sud-Soudanaise, la plus pluvieuse, au sud-ouest (Ministère de l'environnement et du développement durable, 2014). Cette distinction est essentielle pour la suite du travail, car elle permet de lier les différences de pratiques agricoles entre les trois régions avec leurs conditions climatiques.



Carte 1 : Zones climatiques du Burkina Faso, basées sur le cumul pluviométrique de mai à octobre dans les 13 régions du Burkina Faso en moyenne entre 2014 et 2017.

Source : données CHIRPS (Climate Hazards Group InfraRed Precipitation with Station data)

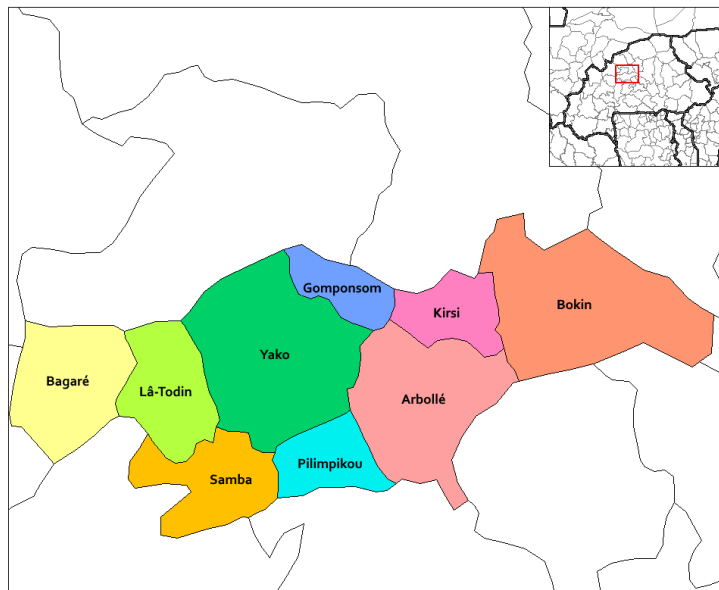
¹ La « révolution verte » désigne généralement l'introduction de nouvelles technologies dans l'agriculture et leur généralisation dans les pays en voie de développement (FAO, 1996).

Les agriculteurs et les agricultrices burkinabè doivent donc trouver des solutions face à des défis climatiques et environnementaux de plus en plus contraignants (Billaz, 2012). Les ménages agricoles en Afrique de l'Ouest semi-aride font face à des conditions très variables, notamment avec l'imprévisibilité pendant le début et la fin de la saison des pluies, les périodes de sécheresse fréquentes, et les épisodes de fortes précipitations, ce qui a des effets considérables sur la productivité des terres. Cette variabilité climatique constitue un défi majeur pour les ménages agricoles, dont beaucoup ont une capacité d'adaptation relativement faible face aux chocs (Sissoko et al., 2011). Déjà en 2012, Billaz constatait que – dans les régions au centre du pays – ces obstacles limitaient la capacité des producteurs à atteindre le seuil de la sécurité alimentaire de 250 kg/habitant (Billaz, 2012). En plus de cette variabilité, la faible fertilité des sols ainsi que l'accès limité aux engrais entraînent un appauvrissement des sols à long terme, rendant l'agriculture dans la région difficile (Bagagnan et al., 2024). D'après Zampaligré et Fuchs (2019), le changement climatique projeté devrait avoir des effets négatifs sur l'agriculture et menacer les moyens de subsistance de nombreux ménages dans la région. La sécurité alimentaire des populations rurales est particulièrement menacée (Dipama, 2016).

Au Burkina Faso, la dégradation des sols et la pénurie d'eau sont davantage graves dans le Nord du pays, qui est soumis à un climat sahélien (Louré et al., 2025). Intervenant 2² a également évoqué les

² Dans ce travail, le terme neutre « Intervenant » suivi d'un numéro a été systématiquement utilisé pour désigner les personnes interrogées de manière anonyme, indépendamment de leur genre. Ce choix vise à préserver l'anonymat des participant(e)s, dans la mesure où l'indication du genre pourrait, combinée à d'autres éléments contextuels, permettre d'identifier plus facilement la personne concernée.

difficultés liées aux conditions climatiques. Les températures sont particulièrement élevées dans le Nord et atteignent déjà jusqu'à 40 degrés à Yako, qui n'est pourtant pas tout à fait au Nord (Carte 2). D'après Bagagnan et al. (2024), dans la région nord-soudanienne du Burkina Faso, les pratiques actuelles des agriculteurs et des agricultrices se caractérisent par de très faibles niveaux d'intrants, ce qui entraîne une faible productivité, suggérant un rôle potentiel pour l'intensification agroécologique d'améliorer à la fois la productivité et la durabilité du système agricole.



Carte 2 : Régions du Burkina Faso

De plus, l'accaparement des terres par des sociétés immobilières marginalise les petits exploitants agricoles, aggravant ainsi ces difficultés (Popescu, 2017). Ces défis sont exacerbés par l'insécurité et les conflits armés entraînent des déplacements de population, la perte de moyens de subsistance, et l'abandon des terres, affaiblissant donc considérablement les communautés rurales (Bene et al., 2022).

Face à ces difficultés, l'agroécologie émerge comme une solution potentielle regroupant de nouvelles pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et donc des sols.

1.2 INTÉRÊT CROISSANT POUR L'AGROÉCOLOGIE AU BURKINA FASO

Malgré la définition internationale proposée par la FAO, El Bilali et al. (2022) montrent à travers leur revue systématique de la littérature que la transition agroécologique reste interprétée très différemment en fonction des acteurs. Le présent travail vise donc à comprendre le développement mais aussi les perceptions locales de l'agroécologie au Burkina Faso. À partir des années 1980, l'agroécologie prend de l'ampleur au Burkina Faso alors que ses acteurs reçoivent des formations techniques et s'organisent sous la forme d'associations (MARAH, 2023). Avec l'appui d'ONG nationales et internationales, le nombre d'associations augmente progressivement. Aujourd'hui, l'agroécologie au Burkina Faso se structure à travers (1) les organisations internationales (ONG) qui exécutent des projets ou qui ont des partenariats avec des associations nationales ou locales ; (2) des organisations nationales et locales (ONG et associations) ; (3) des entreprises de production/fournisseurs de bio intrants ; (4) des fabricants d'équipements agricoles. D'après le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) (2023), 300 acteurs actifs dans le domaine de l'agroécologie et de l'agriculture biologique sont recensés. Le rapport note cependant que ce chiffre est loin d'être exhaustif. Il convient toutefois de l'interpréter avec prudence, car il s'agit d'une source gouvernementale et certaines organisations ne répondent pas aux demandes ou ont peut-être même cessé d'exister.

L'agroécologie est aussi portée sur le plan institutionnel, grâce au MARAH qui est en relation avec les acteurs de l'agroécologie et met en place divers programmes d'agroécologie. Le MARAH travaille conjointement avec les ministères en charge des ressources animales, de l'environnement, de l'eau, de la recherche scientifique et technologique, et le Ministère des Finances. La SND-AE vise à aider le pays à s'investir dans l'intensification agroécologique en vue de réaliser une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable. La vision de la Stratégie est formulée ainsi :

« À l'horizon 2027, l'agroécologie, est motrice d'une production agro-sylvo-pastorale, halieutique et faunique durable, compétitive, respectueuse de l'environnement, de la santé des consommateurs et des valeurs culturelles et résiliente face aux changements climatiques. » (MARAH, p.11, 2023)

La SND-AE se concentre sur 3 axes stratégiques :

- 1) l'amélioration de la gouvernance de l'agroécologie,
- (2) la mise à l'échelle de l'agroécologie dans toutes les régions du Burkina Faso,
- (3) le renforcement des capacités des acteurs de l'agroécologie et des agents d'appui-conseil.

Ainsi cette stratégie prend en compte le caractère multidimensionnel de l'agroécologie en insistant sur les politiques agricoles, les besoins de mise à l'échelle, et l'importance du partage de connaissances (MARAH, 2023).





Chapitre 2

Dynamiques Agroécologiques : Pratiques et Niveau d'Adoption

Avant de se pencher en détail sur les méthodes agroécologiques de culture, il est important de souligner que certaines pratiques endogènes étaient déjà agroécologiques avant même que le terme soit inventé. Lors des entretiens, les intervenants 1, 6 et 8 ont insisté sur le fait que l'agroécologie elle-même n'est pas nouvelle mais son appellation l'est. Ils confirment que des techniques comme le compostage étaient déjà utilisées bien avant les projets de promotion de l'agroécologie. Intervenant 8 spécifie que les deux périodes de sécheresses de 1972 à 1973 puis de 1983 à 1984 ont poussé les agriculteurs et agricultrices à revenir à ces pratiques endogènes alors devenues nécessaires pour la préservation des sols. Selon une étude de terrain menée par Tougri en 2024, la majorité des producteurs interrogés dans la région centrale du pays ont déclaré ne pas connaître le terme "agroécologie". Ils appliquaient cependant ces pratiques culturelles depuis longtemps. Alors que certaines pratiques ont été récemment introduites par les ONG, d'autres pratiques comme les rotations de légumineuses ont été codéveloppées entre agriculteurs et acteurs du développement (Viability Project Team, 2023).

EXEMPLES DE PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES



Ces pratiques, qui sont utilisées depuis longtemps au Burkina Faso, comprennent le zaï³, les cordons pierreux, le paillage, la fumure organique/compost, et l'association des cultures (Tougri, 2024). Cependant, l'ampleur de l'usage de ces pratiques n'est pas facile à déterminer au vu du manque d'études complètes pour le contexte du Burkina Faso. Beaucoup des études analysées se concentrent sur des régions précises en raison des différentes conditions climatiques. Cette situation se reflète également dans le domaine des pratiques agricoles utilisées. Il n'existe donc pas de statistiques nationales sur les méthodes agroécologiques mises en œuvre. Il est également important de noter que les études existantes se concentrent plutôt sur les régions du Nord et de l'Est du pays. Le travail abordera les spécificités de ces deux régions ci-dessous.

2.1 NIVEAU NATIONAL

La revue systématique de l'état de la recherche sur l'agroécologie au Niger et au Burkina Faso ainsi qu'une étude de FAIR Sahel qui passe en revue les pratiques agroécologiques implémentées à l'échelle nationale constatent des augmentations des pratiques suivantes : rotations, diversifications et associations culturales, fertilisations organiques, intégration de l'agriculture-élevage, gestion des sols et de la fertilité (fumure organique, compost), et techniques de conservation de l'eau et des sols (zaï, demi-lunes) (El Bilali et al., 2022 ; Rueff, 2024). Si les études s'accordent sur la grande utilisation de ces pratiques, leur degré d'adoption n'est pas mentionné. Il existe également une différence de mise en œuvre de ces pratiques en fonction des différences entre

³ La pratique de zaï consiste à creuser des fosses d'environ 20 à 40 cm de diamètre et de 10 à 15 cm de profondeur. Du fumier est appliqué dans ces fosses (environ 0,3 kg par fosse) et les semences y sont ensuite plantées (Zougmore et al., 2014).

les zones climatiques. Si pour les zones sèches, la diffusion des techniques porte principalement sur des méthodes de conservation des eaux et des sols, pour les zones humides, l'adoption des pratiques agroécologiques est plus limitée en raison de contraintes d'entretien avec les équipements actuels sans pourtant mentionner spécifiquement de quelles contraintes il s'agit (Rueff, 2024). Cette différenciation dans la promotion et la mise en œuvre des pratiques est également confirmée par l'Intervenant 5, qui souligne que les normes sont de plus en plus adaptées aux spécificités géographiques des régions. Il a insisté sur la nécessité de prendre en compte ces variations territoriales afin d'assurer une diffusion pertinente et efficace des normes agroécologiques. Cette dynamique est toutefois limitée par l'absence d'une cartographie systématique des pratiques mises en œuvre dans les différentes régions et de leur degré d'application, ce qui limite la visibilité des initiatives existantes et complique leur mise en cohérence à l'échelle nationale.

Nikiema et al. (2024) ont tenté de quantifier l'adoption de l'agroécologie à l'aide de la "Permanent Agricultural Survey 2020/2021" de la FAO, ainsi que de méthodes d'analyse multidimensionnelle associées à des techniques d'apprentissage automatique. Ils en concluent qu'au Burkina Faso environ 9 % sont des ménages agroécologiques, contre 21 % qui pratiquent l'agriculture conventionnelle. Les 70 % restants sont en phase de transition ou appliquent au moins certaines pratiques agroécologiques. Les exploitations purement agroécologiques sont particulièrement nombreuses dans trois régions situées entre la zone sahélienne et la zone soudano-sahélienne : le Nord (22 %), l'Est (15 %) et le Centre-Nord (13,3 %). Comme mentionné précédemment, ces régions sont soumises à des conditions climatiques plus difficiles, caractérisées par des températures élevées, une forte évaporation, et des sols de moindre qualité vulnérables à la sécheresse, à l'érosion et aux inondations. C'est pourquoi les producteurs et productrices sont contraints de recourir à des

méthodes de réhabilitation et de conservation des sols et de l'eau par le biais de pratiques agricoles durables (Nikiema et al., 2024).

À l'inverse, pratiquement aucune exploitation agroécologique ne peut être trouvée dans les régions du Centre-est, du Sud-ouest et du Centre (2,0 %, 1,6 % et < 1 %). Le centre du pays reste l'une des régions les plus urbanisées et les moins agricoles. De nombreuses terres agricoles sont abandonnées au profit de l'urbanisation. La région du Sud-Ouest compte le plus grand nombre d'exploitations industrielles, en raison des conditions climatiques favorables de la zone soudanaise (Nikiema et al., 2024).

La littérature témoigne aussi des cultures intercalaires en lignes, de l'intégration agriculture-élevage, et de l'agroforesterie comme pratiques agroécologiques employées au Burkina Faso



Formation en agroforesterie (Graine de Baobab et son partenaire)

(Bagagnan et al, 2024 Rodenburg et al., 2021).

Intervenant 3, spécialiste dans l'agroforesterie, insiste aussi sur le rôle des pratiques de l'agroforesterie dans la transition agroécologique. En effet, ajouter diverses espèces d'arbres dans une même parcelle profite tant aux animaux – grâce au fourrage – qu'à la santé des sols. Les feuilles et les racines des arbres enrichissent la biomasse et les sols en carbone et azote. Intervenant 3

précise que le carbone est essentiel pour améliorer le rendement des cultures et diminuer l'érosion ainsi que la température. Les arbres ont une autre fonction essentielle puisqu'ils produisent des nutriments : par exemple, les feuilles sont consommées par la famille et apportent des revenus. L'agroforesterie partage des principes et objectifs qui en font une composante importante de l'agroécologie. Intervenant 3 explique également que l'agroforesterie a sa place dans les champs. Par exemple, ajouter des arbres en ligne dans les champs de riz améliore la santé des sols sans compromettre les rendements. Selon l'Intervenant 6, les producteurs et productrices ne sont pas encore très familiers avec cette pratique, mais les choses commencent à changer grâce à des campagnes de sensibilisation.

Le niveau d'adoption des pratiques agroécologiques au Burkina Faso reste toutefois variable. En 2023, l'équipe du Viability Project a mené une analyse de la viabilité des pratiques agroécologiques en Afrique, fondée sur 11 études de cas dans huit pays. Bien que l'enquête ait inclus à la fois des agriculteurs et agricultrices soutenu(e)s par des projets promouvant l'agroécologie et d'autres ne l'ayant pas été, l'analyse montre que, sur l'ensemble des sites, presque tous les agriculteurs et agricultrices utilisent au moins certaines pratiques agroécologiques, et que beaucoup en combinent plusieurs, ce qui confirme l'affirmation faite au début du chapitre (Viability Project Team, 2023). Cette même étude conclut également que la pratique dite "agroécologique" la plus répandue à



travers les différentes études de cas est la réduction de l'utilisation d'intrants de synthèse, notamment grâce à l'amélioration des composts et à l'intégration de biopesticides (Viability Project Team, 2023).

2.2 LES SPÉCIFICITÉS DES RÉGIONS

Une étude menée en 2012 dans la région du Nord du pays par Vétérinaires sans Frontières (VSF) a mis en évidence les pratiques les plus répandues pour combattre les aléas climatiques. Le zaï pour la récupération des sols, les cordons pierreux pour limiter le ruissellement, la Régénération Naturelle Assistée (RNA⁴) pour restaurer la végétation, et l'utilisation de la fumure organique sont cités. Dans les régions d'analyse, 53% des exploitations utilisent des pratiques de conservation des sols et 67% utilisent de la fumure organique (Billaz, 2012). Ces observations sont confirmées par Intervenant 5, spécialiste en développement social et économique, : certaines pratiques promues incluent le compostage, la RNA et les techniques de gestion de la fertilité des sols. Elles sont souvent présentées aux producteurs comme importantes pour "l'agriculture durable", un terme jugé plus accessible que celui d'agroécologie. En effet, les agriculteurs et agricultrices ont mis en œuvre la technique du zaï principalement en raison de son adaptation à leurs terres qui sont souvent dégradées, de sa capacité à améliorer la fertilité des sols et à atténuer les chocs climatiques tels que les courtes périodes de sécheresse, ainsi que de sa capacité à augmenter le rendement en grains

⁴ Mode de gestion forestière douce qui permet de préserver et de renforcer les forêts existantes grâce à des travaux d'entretien forestier respectant et imitant au mieux le cycle naturel de reproduction des arbres. Cette méthode privilégie ainsi une régénération progressive de la forêt, préservant ainsi la biodiversité et la capacité de stockage de carbone des sols tout au long du processus (Reforest'Action, 2023).

(Bagagnan et al., 2024). Les Intervenants 6 et 8 précisent que ces pratiques sont plus facilement adoptées par les populations au niveau du Sahel et au nord qui sont des parties à faibles pluviométries qui sont donc marquées par la dégradation des sols, le manque de végétation et la faible disponibilité en eau. L'agroécologie est donc adoptée par défaut pour répondre à ces problèmes. Ainsi, le zaï, les cordons pierreux, ou le paillage sont des mesures d'adaptation et de résilience pour les producteurs et productrices avec peu de moyens (Intervenant 6).

Une étude de 2025 menée auprès de 84 ménages répartis dans 9 communes du nord du Burkina Faso a révélé que les pratiques agroécologiques les plus couramment appliquées sont les suivantes : la rotation des cultures (100 %), la fertilisation organique (98 %), l'association des cultures (88 %), les techniques de collecte de l'eau telles que le zaï (86 %), les lignes de pierres (80 %), les demi-lunes (69 %), la jachère améliorée (62 %), le paillage (58 %), l'utilisation de biopesticides (26 %) et les haies vives (25 %) (Louré et al., 2025). De plus, la combinaison de la rotation avec l'association culturale traditionnelle et les zaï s'est révélée être la combinaison de pratiques la plus courante (Bagagnan et al., 2024). Ces deux études, menées sur une période de 13 ans, ne permettent pas de dégager une tendance claire indiquant que certaines pratiques se seraient progressivement imposées dans le nord. Malgré tout, les résultats de l'étude de Louré et al. concordent avec ceux de Damiba (2025) menée également au nord. Dans son étude, elle parvient également à la conclusion que ces trois méthodes sont les plus utilisées : la fertilisation organique (93,5 %), l'association des

cultures (90,3 %) et la rotation culturale (83,9 %). Parmi les moins utilisées figurent le paillage (3,2 %), la jachère améliorée (3,2 %) et les buttes sandwiches⁵ (3,2 %).

Une étude comparative dans les villages d'Arbollé, Korsimoro, et Nagreongo au nord et les villages de Bereba et Lena au sud-ouest du Burkina Faso analysant le niveau de transition agroécologique détermine que les agriculteurs et agricultrices associent l'agroécologie à différentes techniques agricoles. Ils et elles mentionnent notamment les techniques traditionnelles de labour, mais aussi des pratiques améliorées telles que le labour en courbes de niveau, le travail minimum du sol, et le semis direct (Ebile et al., 2025). Les techniques de semis varient entre semis traditionnels, semis en ligne, semis sans labour, et semis directs. D'après les workshops participatifs menés dans cette étude, la diversification des cultures inclut le coton, le maïs, l'arachide et le niébé, ainsi que l'association de céréales et de légumineuses et l'utilisation de semences améliorées. Quant à l'utilisation des herbicides, celle-ci varie, allant d'un usage modéré à une exclusion totale des intrants chimiques. Il est à noter que les agriculteurs et agricultrices au sud du Burkina Faso utilisent davantage d'intrants chimiques alors que ceux au nord qui souffrent davantage de l'aridité et de la dégradation des sols privilégient les fosses à compost. Cette différence s'explique notamment par les conditions environnementales différentes ainsi que la perception différente de l'agroécologie qui, au nord, est associée à l'amélioration de la fertilité des sols (Ebile et al., 2025). Enfin, l'érosion des sols étant un problème majeur au Burkina Faso, des techniques antiérosives

⁵ Technique de jardinage qui consiste à créer un support de culture surélevé adapté, en termes de hauteur, de forme, de bordures et de composition interne, aux contextes et objectifs propres à chaque projet et à chaque jardinière et jardinier (Permaculture Design, 2021).

sont nécessaires. Elles comprennent notamment l'utilisation de bandes enherbées, de cordons pierreux simples ou associés à des arbres, ou de bandes herbacées (Ebile et al., 2025).

Comme mentionné précédemment, les données pour l'est du Burkina Faso sont également plus complètes, outre le nord. D'après une étude de Bagagnan et al. (2024) portant sur les critères qui poussent les agriculteurs et agricultrices à mettre en œuvre des pratiques agroécologiques, la rotation des cultures est la pratique la plus adoptée (91 %), tandis que l'association culturale en lignes 2 par 2 est la moins mise en œuvre (9 %). Dans les associations de cultures, l'association du sorgho et du niébé est la plus courante et est notamment choisie pour son rôle dans l'amélioration des sols (Bagagnan et al., 2024). En effet, l'association du sorgho et du niébé améliore la fertilité des sols grâce à la fixation de l'azote et constitue donc une technique d'agroécologie particulièrement adaptée au contexte burkinabè (Bagagnan et al., 2024).

L'étude menée par Bagagnan et al. (2024) a permis d'identifier les critères qui incitent les ménages agricoles à adopter des pratiques agroécologiques à l'est du Burkina Faso. Dans les deux villages, les agriculteurs et agricultrices combinent production végétale, élevage, et activités non agricoles. Les cultures principales sont le sorgho, le niébé, l'arachide et le riz. Certaines données suggèrent que l'association culturale traditionnelle permet aux agriculteurs de stabiliser le rendement et de faire face aux aléas climatiques (Ganeme et al., 2021). Cette pratique est facilement accessible aux agriculteurs, car ils utilisent des semences provenant de leur propre production. Les agriculteurs et agricultrices dans la région associent traditionnellement les céréales et légumineuses ensemble, en les semant au même endroit et au même moment. Bagagnan et al. (2024) confirment également que la méthode zaï est fréquemment utilisée dans les deux villages étudiés.

2.3 LES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES AU BURKINA FASO

Les acteurs impliqués dans la transition agroécologique se distinguent par la diversité de leurs rôles, de leurs intérêts, et de leurs modes d'intervention. Ces pratiques intéressent toutes les couches de la société en termes d'âge ou de genre puisque chaque groupe fait face à certains défis que l'agroécologie peut adresser (Intervenant 6). Ainsi, dans la partie qui suit, une attention particulière est accordée aux producteurs et productrices, qui constituent les acteurs centraux de cette transition.

Une grande partie des producteurs et productrices s'est organisée en exploitation familiale. Dedieu et al. (2025) soulignent que les exploitations familiales ont la particularité de mêler les sphères économiques et domestiques. Selon les auteurs, cette connexion est matérialisée par l'inclusion du capital productif dans le patrimoine familial. Au Burkina Faso, la taille des familles impliquées dans le travail agricole est en moyenne de quatre travailleurs familiaux permanents par exploitation (Dedieu et al., 2025). Ce chiffre est élevé comparé à d'autres pays puisque la moyenne en Afrique est de 2 travailleurs familiaux permanents par exploitation (Dedieu et al., 2025).

Une question importante se pose alors : les pratiques varient-elles en fonction des producteurs ? La typologie des producteurs est un domaine peu étudié, et il est donc difficile d'y répondre avec certitude. Bagagnan et al. (2024) ont tout de même réussi à identifier quatre typologies distinctes :

- Les exploitations à faibles ressources dépendant de revenus non agricoles ;
- Les exploitations à faibles ressources dépendant de revenus d'élevage ;
- Les exploitations à ressources moyennes dépendant de revenus agricoles et d'élevage ;
- Les exploitations à ressources élevées disposant de sources de revenus diversifiées.

Dans leur étude, ils n'ont constaté aucune différence significative dans la mise en œuvre de ces pratiques entre les différents types d'exploitation. Ils expliquent ces résultats par le fait que les critères pris en compte pour décider de la mise en œuvre de pratiques agroécologiques, comme la capacité à améliorer les rendements et à préserver les sols, étaient les mêmes pour tous les types d'exploitation, probablement parce qu'ils découlent de contraintes ou de conditions environnementales communes (Bagagnan et al. 2024).

Une étude complémentaire menée par Orounladji et al. (2024) dans l'ouest du Burkina Faso apporte toutefois une nuance importante. Les auteurs comparent quatre types d'exploitations - petites exploitations axées sur les cultures (T1) ; exploitations de taille moyenne axées sur les cultures (T2) ; grandes exploitations mixtes (cultures et élevage) (T3) ; exploitations axées sur l'élevage (T4) - et montrent que les exploitations de taille moyenne (T2) atteignent le meilleur équilibre entre statut agroécologique et viabilité. Les plus grandes exploitations, qu'elles soient axées sur les grandes cultures (T3) ou sur l'élevage (T4), ne sont en revanche ni les plus agroécologiques ni les plus viables. Les auteurs recommandent donc de promouvoir le développement des exploitations de type T2 comme modèle de référence pour les autres types. Ce résultat suggère que la transition

agroécologique n'est pas bénéfique de la même manière pour tous les types d'exploitations et que les mesures devraient être différenciées en fonction de la taille de l'exploitation, de l'accès aux ressources, de la composition familiale, et de l'orientation des systèmes de production.

Face au manque d'information dans la littérature, nous avons interrogé Intervenant 8 sur les différentes typologies de producteurs et productrices qu'il observait sur le terrain. Il a d'abord différencié les grandes exploitations avec une superficie située entre 10 et 15 hectares des petites exploitations – souvent familiales – pour lesquelles la superficie est entre 1000 m² et 1 hectare. Il distingue aussi les exploitations à but commercial des exploitations familiales. Intervenant 8 note que ces dernières exploitations sont les plus enclines à utiliser les pratiques agroécologiques comparées aux exploitations à but commercial qui font tout de même de la sensibilisation en tentant de réduire l'utilisation des intrants chimiques.

Selon Orounladji et al. (2024) et l'étude du Viability Project Team (2023), qui sont contradictoires avec les études et témoignages mentionnés précédemment, les petites exploitations ou les moins dotées en ressources présentent un niveau d'adoption limité en raison de ressources restreintes et de pénuries de main-d'œuvre, tandis que les exploitations de taille moyenne combinent suffisamment de ressources et de synergies entre cultures, arbres, et élevage pour optimiser l'agroécologie et la viabilité. À l'inverse, les grandes exploitations d'élevage présentent un niveau élevé d'agroécologie théorique sans mentionner de pratiques spécifiques, mais leur viabilité est réduite par des conflits liés aux pâturages et à l'accès à l'eau, et par des tensions dans la gestion des ressources partagées (Orounladji et al., 2024).

Le recours à des travailleurs temporaires intervient lorsque la main-d'œuvre familiale est insuffisante ou lorsque la charge de travail est élevée en raison de grandes surfaces cultivées (Dedieu et al., 2025). Cette demande est avantageuse pour le travail saisonnier, mais il est important de noter les limites concernant les conditions de travail très difficiles que subissent ses travailleurs (Dedieu et al., 2025). De plus, la migration et l'estimation selon laquelle 250 millions de jeunes entreront sur le marché du travail d'ici 2050 devraient créer une augmentation de la disponibilité de la main-d'œuvre. Cela pourrait constituer un moteur pour l'adoption de pratiques agroécologiques dans les régions d'accueil (Dedieu et al., 2025). En effet, Bagagnan et al. (2024) montrent que la présence de personnes déplacées à Nagréonkoudogo, suite à la montée des activités terroristes, a influencé l'ampleur de la mise en œuvre. Les gens travaillent comme journaliers pour des rémunérations très faibles afin de subvenir aux besoins de leurs familles, ce qui a permis de réduire la contrainte de main-d'œuvre pour la mise en œuvre des pratiques agroécologiques.

Les motivations des agriculteurs et agricultrices à adopter des pratiques agroécologiques sont multiples. La motivation la plus fréquemment évoquée dans la littérature est l'augmentation des rendements. Selon les personnes interrogées dans l'enquête du Viability Project Team (2023), 59% des agriculteurs citent "l'augmentation des rendements" comme raison principale de l'adoption de l'agroécologie. Les résultats de Bagagnan et al. (2024) confirment le rendement comme critère majeur, mais ajoutent aussi l'amélioration de la fertilité des sols, la lutte contre les ravageurs et les maladies, ainsi que l'adaptabilité écologique. Cette même étude a aussi trouvé que la mise en œuvre des pratiques agroécologiques au niveau de l'exploitation ne diffère pas significativement selon les types d'exploitation. Seule la mise en œuvre des zaï est significativement influencée par la localisation du village (Bagagnan et al., 2024). Il s'agit d'un résultat qui mérite d'être souligné, car il

remet en question les résultats cités précédemment. En effet, les gains de rendement associés à certaines pratiques, comme le compostage, constituent un facteur clé d'adoption, comme l'illustrent plusieurs initiatives locales ayant montré des augmentations de productivité (PLY, n.d.). Selon Intervenant 5, l'adoption de ces pratiques est fortement liée à leur capacité à améliorer les revenus et à réduire la dépendance aux intrants chimiques. Toutefois, les producteurs et productrices restent sensibles aux risques et privilégient les pratiques offrant des bénéfices rapides et visibles.

Malgré ces contradictions dans la littérature, les moyens financiers, les ressources, et le savoir-faire jouent un rôle important en tant que moteurs pour la promotion des pratiques agricoles (Viability Project Team, 2023). Comme discuté dans la section sur les typologies, les résultats d'Orounladji et al. (2024) et du Viability Project Team (2023) indiquent une grande inégalité d'accès aux ressources qui entrave l'adoption de ces pratiques, notamment pour les petites exploitations les moins dotées. Ce point a été confirmé par Intervenant 2, qui a indiqué que le manque d'accès à l'eau rendait difficile l'élevage d'animaux de rente, ce qui constitue une source de revenus tout en fournissant de l'engrais animal pour les champs.

D'autres motivations poussent les agriculteurs et les agricultrices à adopter ces pratiques. En particulier, la résilience climatique et la dimension genre seront discutées plus en détail dans le chapitre 4 dans une perspective des limites à l'adoption. Pourtant, nous pouvons déjà mentionner l'étude de Billaz (2012) qui a constaté que ces pratiques sont utilisées comme méthode de résilience face aux perturbations pour la production des produits agricoles. En effet, il constate que la transition vers des pratiques agroécologiques est largement motivée par la nécessité de lutter contre la dégradation des sols, l'adaptation à la variabilité climatique, et la récupération des terres

dégradées. Ainsi, les pratiques agroécologiques permettent aux agriculteurs et agricultrices d'améliorer leurs rendements malgré la pluviométrie faible, de lutter contre l'exode rural, et de réduire la pauvreté (Billaz, 2012). Contrairement à l'idée reçue selon laquelle les facteurs économiques seraient l'unique déterminant, certaines études montrent que les facteurs environnementaux jouent un rôle central dans la décision d'adoption des pratiques agroécologiques, même si cela dépend toutefois fortement du contexte local (Coe et al., 2025).



Points clés

LE CHAPITRE 2 A ADRESSÉ LES QUESTIONS DE RECHERCHE SUIVANTES :

1. Quelles sont les dynamiques de la transition vers l'agroécologie au Burkina Faso ?

A. En quoi consistent ces transitions et quels en sont les principaux moteurs ?

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS :

- **Les pratiques agroécologiques ne sont pas nouvelles au Burkina Faso** : des techniques telles que le zaï, le compostage ou les associations de cultures existaient bien avant l'émergence du terme « agroécologie ». Beaucoup d'agriculteurs les mettent en œuvre sans les identifier comme telles, ce qui souligne l'importance des savoirs endogènes comme fondement de la transition.
- **L'adoption est réelle, mais difficile à quantifier** : beaucoup d'agriculteurs et agricultrices utilisent au moins quelques pratiques agroécologiques, qu'ils combinent souvent entre elles. Cependant, l'absence de statistiques nationales et la concentration des études sur le nord et l'est du pays empêchent de dresser un portrait complet et représentatif à l'échelle nationale.
- **Les principaux moteurs de l'adoption sont pragmatiques** : les agriculteurs adoptent ces pratiques pour améliorer leurs rendements, réduire leurs coûts d'intrants et faire face à la dégradation des sols et aux aléas climatiques. Les facteurs idéologiques ou environnementaux jouent un rôle secondaire et les bénéfices doivent être rapides et visibles pour convaincre.
- **La transition repose sur une pluralité d'acteurs aux rôles complémentaires, mais insuffisamment coordonnés** : les producteurs et productrices, concernés par des motivations pragmatiques, constituent le cœur de la transition, mais leur capacité d'adoption reste conditionnée par l'accès aux ressources, le contexte foncier et la qualité de l'accompagnement externe.



Graine De Baobab et son
partenaire

Chapitre 3

Les Dispositifs de Soutien pour la Transition Agroécologique et leur Efficacité

3.1 LES ONG ET PROJETS DE DEVELOPPEMENT

3.1.1 Les formations techniques proposées

La promotion de l'agroécologie semble liée au succès des dispositifs de soutien et notamment aux ONG qui pourvoient des formations techniques aux producteurs et productrices burkinabè. Ainsi, cette recherche a nécessité de nombreux entretiens semi-structurés avec des membres clés d'organisations diverses afin de partager leurs méthodes de formation. Les ONG interrogées proposent généralement des formations aux techniques suivantes : compost, agriculture biologique avec l'utilisation correcte des bio-intrants, et agroforesterie. Certaines ONG interrogées visent à restaurer l'environnement pour donner espoir à des producteurs et productrices qui étaient contraints de quitter leurs zones où la production était devenue impossible. Les ONG soutiennent les différents piliers de l'agroécologie : elles appuient la production végétale, maraîchère et animale, protègent l'environnement en soutenant des initiatives d'agroforesterie et de RNA. Leur degré d'implication sur chaque pratique varie néanmoins selon l'échelle d'intervention et les ressources propres à chaque organisation.

FORMATIONS À
L'AGROÉCOLOGIE (YELEMANI,
SCALAGRO, GRAINE DE
BAOBAB)



« Maintenant je comprends la cause de la difficulté de survie de nos plants car on ne connaissait pas la technique de la trouaison, ni la mise en terre et l'entretien. Je ne savais pas aussi qu'il y a des arbres qui fertilisent le sol par leurs racines et leurs feuilles qui tombent ». ⁶

Bien que les producteurs et productrices possèdent des connaissances endogènes, les projets de soutien demeurent essentiels pour une transition réussie. Pendant les entretiens, les acteurs de terrain ont partagé l'exemple du maraîchage pour lequel il y a une réelle différence entre production traditionnelle et agroécologique. La pratique agroécologique nécessite des connaissances et un savoir-faire important comprenant par exemple les dosages exacts d'intrants organiques adaptés pour une superficie donnée. Cela va de même pour le compost qu'il est possible de réaliser seul, mais il ne sera optimisé que si le producteur connaît les quantités nécessaires en fonction de la superficie. Utiliser le compostage comme engrais sans connaître les quantités adaptées peut causer des maladies pour les plantes (Intervenant 1). Intervenant 8 cite aussi la technique des cordons pierreux qui nécessite des connaissances pratiques. Dans un village au nord du pays, des producteurs ont tenté de réaliser des cordons pierreux sans se faire accompagner. Or, la pluie n'a pas dévié et des enclos pour animaux ont été inondés. De plus, selon Intervenant 5, les dispositifs de soutien offrent un accompagnement à la production et à la commercialisation d'intrants biologiques. Certains projets visent également à structurer des marchés pour ces produits, notamment à travers des processus de certification. Sur ce sujet, Intervenant 6 constate que la certification biologique reste difficile d'accès et coûteuse pour de nombreux petits producteurs et petites productrices, limitant leur capacité à valoriser leurs produits sur certains marchés. Les

⁶ Citation d'un bénéficiaire des actions de l'ONG "Graine de Baobab" (Graine de Baobab & Fasodev Durable, 2025)

organisations se différencient aussi en fonction du matériel et des produits auxquels elles donnent accès. Alors que des organisations comme Graine de Baobab fournissent l'outillage, Bio-protect commercialise ses propres bio-intrants. BIOPROTECT-B est un Groupement d'Intérêt Économique spécialisé dans la production, la promotion et la distribution de biostimulants, de biopesticides et de biofertilisants 100% organiques. Ces services sont payés soit par les producteurs et productrices directement, soit par d'autres ONG.



Formation de compost proposée par Graine de Baobab et son partenaire



Formation de bandes herbacées proposée par Graine de Baobab et son partenaire

Grâce à la formation, les organisations locales jouent donc un rôle clé dans la diffusion des pratiques agroécologiques. Par exemple, l'association Pag-La-Yiri a formé plusieurs milliers de femmes à la production de compost à travers des programmes de formation, contribuant ainsi à la diffusion à grande échelle de ces pratiques (PLY, n.d.). De même, en 2025, ARFA a compté plus de 10 000 producteurs bénéficiaires directs. ARFA a étendu ses activités au-delà de l'est –son lieu de création–

et intervient aujourd'hui à travers tout le pays. L'organisation forme notamment les formateurs pour d'autres ONG afin d'accélérer la diffusion.

3.1.2 Méthodes et approches pédagogiques

« Il faut être proche de l'humain : le changement est difficile, il faut encourager les producteurs »⁷



L'approche pédagogique varie d'une association à l'autre mais la plupart proposent des formations théoriques en salle suivies de formations pratiques sur le terrain. Le partage de connaissances passe aussi par des visites des champs (Intervenants 8 et 6). Ce soutien s'étend au-delà de la formation puisque les ONG interrogées garantissent un suivi des producteurs et productrices avec les animateurs qui vont régulièrement sur le terrain pour discuter de l'application des pratiques apprises et prodiguer des conseils techniques. Ils gardent une communication permanente et garantissent le partage d'informations à travers

WhatsApp et les émissions radiophoniques (Intervenants 6 et 1). Une étude concernant la digitalisation des connaissances agricoles au Burkina Faso a notamment montré l'efficacité de l'utilisation de smartphones ou téléphones standards pour la vulgarisation agricole (Kaboré et al., 2022).

L'approche pédagogique semble être aussi importante que l'accès aux outils. D'après les organisations interrogées, il est primordial d'être au plus proche des agriculteurs et agricultrices

⁷ Intervenant 1

lors de la formation. Comme le changement peut être difficile, Intervenant 1 insiste sur le “côté humain” qui est nécessaire à la transition. Les dispositifs de soutien efficaces ne font pas que fournir le matériel et une formation mais accompagnent réellement les producteurs et productrices afin d’augmenter la durabilité des actions pour une transition agroécologique. La communication interculturelle est donc cruciale et le Burkina compte une soixantaine de langues nationales. Afin d’éviter les problèmes dus à des différences culturelles, un informateur note qu’il est essentiel de travailler avec des partenaires sur le terrain. De plus, de nombreuses personnes ne savent pas lire. Graine de Baobab et son partenaire ont par exemple créé des fiches plastifiées expliquant les méthodes agroécologiques avec des images. L’efficacité de cette approche est soutenue par Schneuwly (2024) qui montre que l’utilisation de supports bilingues et d’outils visuels est déterminante pour l’apprentissage en milieu rural burkinabè. De la même façon, le PAPEA a identifié la diffusion par les radios communautaires en langues locales (Mooré, Dioula, Fulfuldé) comme un canal privilégié dans des zones à faible alphabétisation.

3.1.3 Diffusion à travers les bénéficiaires indirects : producteurs relais, femmes leaders

Une méthode utilisée par de nombreuses organisations est la formation indirecte. Les animateurs de projets forment des producteurs dits “relais” qui sont les bénéficiaires directs identifiés pour recevoir la formation et ensuite accompagner les autres producteurs et productrices intéressés dans le village. Au-delà des pratiques purement agricoles, cette méthode s’applique aussi à la sensibilisation générale aux enjeux agroécologiques. Par exemple, dans chaque village, deux “femmes leaders” sont choisies par la population pour être formées et sont sensibilisées à des

Fiches pour transfert de compétences :



Graine de Baobab a créé des dossiers avec des images plastifiées pour les distribuer à chaque femme leader.

thématiques telles que le tri des déchets et l'amélioration de l'hygiène qu'elles pourront ensuite partager avec les autres (Intervenant 9). Ce transfert de compétences entre bénéficiaires directs et indirects est une partie intégrante des projets de développement et chaque organisation le réalise différemment.

3.1.4 Éducation et sensibilisation

« Les enfants apprennent à l'école et transmettent à leurs parents, "on leur dit, dites à vos parents" »⁸



Yelemani

⁸ Intervenant 9

Les dispositifs de soutien promeuvent aussi la transition agroécologique à travers l'éducation. D'après l'Intervenant 7, un rôle essentiel pour les organisations de soutien comme ARFA est l'éducation environnementale. Les organisations interrogées travaillent avec les enfants et les enseignants dans les écoles. Ces activités comprennent par exemple la création de jardins agroécologiques mais aussi d'autres volets comme l'hygiène, l'entretien des infrastructures, la formation des enseignants, et la sensibilisation à l'environnement. Ainsi les élèves sont sensibilisés et sont encouragés à transmettre ensuite leurs nouvelles connaissances à leurs parents.

La promotion de l'agroécologie se fait aussi par l'éducation financière. Les animateurs de l'association partenaire de Graine de Baobab organisent une formation pour renforcer l'activité génératrice de revenus (AGR) auprès des femmes. L'activité des femmes et leur rentabilité sont alors analysées pour être développée. L'organisation donne une formation en éducation financière et de l'argent ainsi qu'un suivi régulier.

La sensibilisation et l'éducation doivent aussi se faire au niveau des consommateurs. Intervenant 1 déplore le manque de valorisation des producteurs et productrices. Une solution serait de mettre les photos de "producteurs modèles" pour inciter les personnes à se lancer dans la transition. Il insiste sur la perception générale persistante du paysan qui ne serait pas intelligent et dont le savoir transmis à travers les générations serait inférieur au savoir d'un intellectuel ou scientifique.

3.2 LES INSTITUTIONS PUBLIQUES AU BURKINA FASO

Le rôle de l'État dans la transition agroécologique au Burkina Faso se fait par le cadre législatif, les leviers opérationnels, les institutions de recherche, et les partenariats avec les organisations internationales.



3.2.1 Des lois aux stratégies : l'ancrage institutionnel de l'agroécologie

Le rapport de Milhorance et al. (2025) étudie la mise à l'agenda de l'agroécologie au Burkina Faso. Ce terme désigne le processus par lequel certains enjeux, parmi une multitude de problèmes

existants, sont reconnus comme prioritaires et intégrés dans les discussions politiques et institutionnelles. Le rapport montre qu'avant de devenir une priorité étatique, l'agroécologie était défendue par les pionniers qui dans les années 1980 se sont réapproprié les pratiques endogènes (Milhorance et al., 2025). Avec les périodes de sécheresse ce retour aux pratiques endogènes était alors nécessaire pour la préservation des sols. Intervenant 8 note cependant que la volonté d'intensifier les technologies exogènes comme l'agriculture de rente, les intrants chimiques et monocultures d'exportation comme le coton provient de la période coloniale mais s'est ensuite tout de même intensifiée sous certains régimes post-indépendance, notamment avec l'introduction du coton Bt de Monsanto en 2008. Par contre, face à cette intensification de l'agriculture conventionnelle se développe en parallèle l'agroécologie. La brève parenthèse de la Révolution sankariste (1983-1987) constitue un moment-clé souvent sous-estimé (Intervenant 8 ; Kyélem, 2012). Intervenant 8 cite notamment la Réforme Agraire et Foncière (RAF) de 1984 qui a par exemple posé les premières bases institutionnelles d'une politique agroécologique nationale à l'instar de la SND-AE 2023-2027. Le rapport de Milhorance et al. (2025) précise que l'essoufflement du modèle de la « Révolution Verte » – avec une dépendance croissante aux engrais chimiques importés et un appauvrissement des sols – et l'urgence climatique avec la récurrence des crises alimentaires et les aléas climatiques ont fait que les décideurs ont réellement cherché des alternatives plus résilientes. Ainsi, cette coévolution de l'agroécologie et de l'agriculture conventionnelle caractérise le développement agricole burkinabè où les deux modèles ne sont pas mutuellement exclusifs mais répondent à des logiques distinctes.

C'est en 2016, avec la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASPHF) que l'agroécologie s'ancre pour la première fois dans un cadre législatif en la définissant explicitement comme une forme

d'agriculture visant un équilibre durable et la réduction progressive des intrants chimiques. L'adoption du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES I) de 2016 à 2020 définit une vision de l'agriculture à l'horizon 2025 comme étant « moderne, compétitive, durable et moteur de la croissance, fondée sur des exploitations familiales et des entreprises agricoles performantes, assurant à tous les Burkinabè un accès aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active » (Milhorance et al., p. 32, 2025). À partir de là, les politiques publiques ont été structurées en trois niveaux : les politiques sectorielles définies selon les quatorze secteurs de planification, les stratégies qui en assurent l'opérationnalisation, et les projets et programmes qui en garantissent la mise en œuvre. Le PNDES II (2021-2025) prolonge cette dynamique en mettant l'accent sur la gestion durable des sols, la gestion intégrée du paysage et l'adaptation au changement climatique. Milhorance et al. (2025) soulignent néanmoins que ce texte reste dominé par les objectifs d'intensification agricole, avec peu de mesures concrètes pour favoriser une transition agroécologique effective. En 2023, le SND-AE marque l'opérationnalisation avec un plan d'actions concrètes (MARAH, 2023). Cette stratégie permet la création d'une plateforme interministérielle, la promotion des bio-intrants et le soutien aux débouchés locaux via la commande publique. Cependant, la SND-AE a été critiquée par plusieurs chercheurs et chercheuses pour ne pas faire suffisamment référence aux atouts des pratiques agroécologiques traditionnelles, en encadrant l'agroécologie comme une approche moderne et en excluant l'importance des savoirs endogènes (Tougri, 2024). De plus, la stratégie dépend fortement de financements externes, ce qui peut limiter le développement durable et autonome de l'agroécologie. Cette approche top-down entrave le développement des pratiques agroécologiques du bas vers le haut et leur appropriation locale, constituant une critique récurrente de la SND-AE. Les limites politiques et institutionnelles seront discutées plus en détail dans le chapitre 4.2.

Ces textes législatifs ont été suivis d'évolutions de l'architecture institutionnelle avec la création de postes spécifiques pour assurer le suivi et le plaidoyer au sein de l'administration (Milhorance et al., 2025). En 2017, un *correspondant national de l'agroécologie* est mis en place au sein du Ministère de l'Agriculture pour coordonner les initiatives de la CEDEAO – comme par exemple le PATAE discuté ci-dessous. Ensuite, en 2018, le poste de *point focal agroécologie et agriculture biologique* au sein de la Direction Générale des Productions Végétales (DGPV) est créé afin de faciliter le dialogue avec les acteurs du secteur (Milhorance et al., 2025). D'après le MARAH (2023), la Direction générale des productions agro-pastorales (DGPA) dispose d'une équipe pluridisciplinaire d'agents d'État et de contractuels de projets et programmes centrés sur l'agroécologie. De plus, le Ministère de l'agriculture a mis en place un dispositif d'appui-conseil afin de mettre en œuvre les activités du plan d'action de la SND-AE.

Enfin, la transition agroécologique est principalement portée par deux ministères, où les visions complémentaires marquent parfois des logiques différentes sur l'agroécologie (Milhorance et al., 2025). Le Ministère de l'Agriculture se concentre sur l'intensification et la production végétale tandis que le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) porte sur les enjeux de restauration des sols et de lutte contre la désertification. Par exemple, à travers le projet de la Grande Muraille Verte, le MEEA promeut des techniques agroécologiques comme la RNA afin de recréer une barrière végétale contre l'avancée du désert et protéger les ressources en eau (Milhorance et al., 2025). Afin d'harmoniser ces visions, l'État avait mis en place dès 2023 la Plateforme Interministérielle de Pilotage de la Transition Agroécologique (PIPTAE). Son rôle est de faire en sorte que l'objectif de production du MARAH ne se réalise pas au détriment de l'objectif de conservation du MEEA, en créant une synergie entre la sécurité alimentaire et la santé de

l'environnement. Or, alors que les critiques de divergence portées par Milhorance et al. sont rapportées en 2025, des limites persistent. C'est le 12 janvier 2026 que le MARAH et le MEEA fusionnent pour donner naissance au Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) (Ouest Info, 2026 ; Intervenant 6). Cette restructuration ministérielle a été expliquée de façons contradictoires lors des entretiens, ce qui a nécessité plusieurs vérifications. Ainsi la structure institutionnelle semble être peu comprise par certains acteurs de terrain.



Au-delà des textes législatifs, l'État intervient par plusieurs leviers opérationnels pour soutenir les producteurs et productrices. Voici quelques exemples d'instruments d'appui et de régulations qui permettent un impact concret pour accélérer la transition. Des campagnes de subvention des bio-intrants ont été mises en place depuis 2017 (Milhorance et al., 2025). Elles s'inscrivent cependant principalement dans une logique de complémentarité avec les intrants conventionnels qui restent dominants. L'homologation et la diffusion des fertilisants organiques et des produits phytosanitaires naturels ont aussi été facilitées, avec des ajustements des règles de commande publique pour encourager leur mise à l'échelle par le secteur privé. Ensuite, l'accès aux marchés pour les produits agroécologiques est facilité par l'arrêté de 2017 imposant la priorité aux produits locaux dans l'alimentation des établissements publics (Arrêté N°2017-002/PM/CAB du 31 janvier 2017) (Milhorance et al., 2025). La Direction de la Transformation, de l'Alimentation et de la Promotion des Normes (DTAN) a également initié un programme de certification de certaines unités de transformation situées dans des zones à forte

production agroécologique. En collaboration avec l'ABNORM, sept unités ont déjà été certifiées, garantissant l'absence de pesticides (Milhorance et al., 2025).

3.2.2 Institutions de recherche et d'enseignement supérieur

La recherche publique et l'enseignement supérieur sont aussi des leviers pour la transition agroécologique permettant de crédibiliser et de soutenir des textes législatifs et les stratégies de développement. L'INERA (Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles) et l'IRSAT (Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies) sont cités parmi les acteurs du réseau agroécologique burkinabè même si leur engagement est limité à la recherche à l'échelle de la parcelle (Milhorance et al., 2025). L'INERA apparaît également dans plusieurs partenariats avec des ONG comme Bioprotect et Action Contre la Faim, ce qui suggère que c'est davantage via ces collaborations que par une impulsion publique directe que la recherche contribue à la transition agroécologique. Intervenant 8 cite aussi la Banque Nationale de Gènes Phytogénétiques (BNGP) comme un acteur de l'agroécologie inauguré à l'Université Thomas Sankara de Ouagadougou en 2025, suite à la publication de la SND-AE. La BNGP œuvre pour la conservation durable des ressources végétales et la souveraineté alimentaire du pays. Elle s'inscrit donc directement dans la stratégie nationale de lutte d'adaptation au changement climatique et de lutte contre l'érosion. De plus, les universités Nazi-Boni et Joseph-Ki-Zerbo consacrent des programmes de recherche à l'agroécologie et des modules sur ce sujet ont été intégrés dans les programmes jusqu'au niveau Master (Milhorance et al., 2025). En 2019, le ministère de l'Agriculture a aussi lancé, en partenariat avec le Conseil National de l'Agriculture Biologique (CNABio), un programme de formation des agents de vulgarisation agricole pour améliorer leur accompagnement des producteurs. Le Centre de Promotion Rurale (CPR) de Kodougou est également cité comme établissement de formation

professionnelle dédié à l’agroécologie, avec un rôle dans l’expérimentation et la diffusion de techniques adaptées (Milhorance et al., 2025).

Cependant, ces avancées sont nuancées dans le Plan d’Actions 2023-2025 qui identifie comme une « critique récurrente » le manque de reconnaissance scientifique de l’agroécologie (MARAH, 2023). Le plan prévoit donc des bourses de recherche et des mécanismes de soutien à l’innovation agroécologique. Les moyens de financement ou les modalités concrètes ne sont par contre pas précisés.

3.2.3 Les programmes régionaux et internationaux en appui aux politiques nationales

Les dispositifs de soutien à l’agroécologie au Burkina Faso incluent des projets internationaux comme le PACTE et le PATAE qui, bien que financés par des partenaires extérieurs, s’articulent directement avec les institutions étatiques burkinabè.

a. Le PACTE : un programme concret d’intensification agroécologique

Points clés du PACTE

- **Fruit de la collaboration** entre Burkina Faso, AFD, UE et KFW
- **Montant** : 51,3 millions d’euros soit 33,7 milliards de FCFA
- **Durée** : 5 ans (depuis 2019)
- **Gestion** assurée par un gestionnaire qui a pris fonction le 18 février 2019 lancement officiel le 16 juillet 2019

Le PACTE (Projet d'Agriculture Contractuelle et Transition Écologique), démarré en 2019 et opérationnel jusqu'en 2024, reflète le rôle des institutions internationales dans la promotion de l'agroécologie au Burkina Faso. Exécuté par le MARAH mais financé par l'Union européenne et d'autres partenaires tels que l'Agence française de développement (AFD) et la coopération financière allemande (KfW), ce projet vise les objectifs suivants (AFD, 2020) :

- Développer l'accès de coopératives professionnalisées aux marchés institutionnels,
- Moderniser les filières vivrières et professionnaliser les acteurs par l'agriculture contractuelle et l'intensification agroécologique,
- Accompagner le gouvernement dans le développement d'une politique d'agriculture contractuelle appliquée aux filières vivrières.

b. Le PATAE : un relais régional piloté avec l'État burkinabè

Points clés du PATAE

- **Initié par la CEDEAO**, mis en œuvre par l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (**ARAA**)
- **Montant** : 8 millions d'euros (AFD) + 8,2 millions d'euros (UE/PAIAD)
- **Durée** : 4 ans (depuis 2018)
- **Phase pilote** dans 5 pays dont le Burkina Faso, et étendu ensuite aux 15 pays de la CEDEAO

Le PATAE constitue un autre mécanisme de soutien à la transition agroécologique impliquant directement l'État burkinabè. Lancé en 2018 pour une durée de quatre ans, ce projet vise à accompagner la transition agroécologique en Afrique de l'Ouest (OUEDRAOGO, n.d.). Grâce au

financement de projets de terrain, ce projet vise à contribuer à l'élaboration de politiques publiques dans le secteur. Au Burkina Faso, l'implication concrète de l'État se fait à travers trois projets qui sont financés et portés par les ONG Action contre la Faim et Terre Verte Burkina ainsi que l'Union Provinciale des Producteurs Agricoles du Houet (Milhorange et al., 2025). De plus, c'est le Secrétaire général du ministère de l'Agriculture qui a présidé l'atelier de lancement du projet. Le PATAE remplit ainsi une double fonction : d'une part, accompagner les acteurs vers une organisation dynamique et cohérente pour porter les questions d'agroécologie dans les sphères de prise de décision ; d'autre part, travailler avec le MARAH pour définir une vision nationale et une stratégie assortie d'un plan d'action. Il contribue annuellement pour environ 200 millions de FCFA aux activités agroécologiques au Burkina Faso (OUEDRAOGO, n.d.).

Ces programmes illustrent néanmoins une fragilité structurelle identifiée par Milhorange et al. (2025) : leur dépendance aux cycles de financement extérieurs limite leur pérennité. Les initiatives reposent sur des projets ponctuels sans garantie de continuité à long terme. Ces limites sont étudiées plus en détail dans le chapitre 4.

3.3 COLLABORATION ENTRE LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN

Pour ce travail, nous nous sommes entretenus avec un représentant d'ARFA, une ONG pionnière avec plus de 30 ans d'expérience dans la promotion de l'agroécologie au Burkina Faso. Entre 2020 et 2025, l'ONG a par exemple compté plus de 60 000 bénéficiaires directs. Ce chiffre ne prend cependant pas en compte les bénéficiaires indirects. ARFA a donc été témoin de la multiplication

des projets de soutien des dernières années et note qu'il s'agit à la fois d'une fierté et d'une source d'inquiétude (Intervenant 7). En effet, cette accélération témoigne de progrès concrets pour l'accélération de la transition agroécologique avec une plus grande accessibilité. Or, Intervenant 7 note que certaines organisations utilisent l'agroécologie pour le profit. Les organisations ont besoin d'être autonomisées, ce qui nécessite de générer plus d'activités et de revenus, entraînant de facto une compétition. Face à cette multiplication d'acteurs, les personnes interrogées soulèvent des questionnements concernant la collaboration dans l'objectif de promotion de la transition agroécologique. D'après Crossland et al. (2026), une réelle collaboration basée sur un apprentissage mutuel est indispensable pour améliorer l'efficacité et exploiter pleinement le potentiel de la transition agroécologique. Une ONG interrogée ajoute qu'il est primordial pour les organisations d'être un groupe et de parler avec une voix unique. Cette collaboration s'étend aux diverses ONG mais aussi à d'autres acteurs comme l'État, les marchés, ou les médias. Hors, les contacts avec et l'accès aux marchés, secteur financier, médias et fournisseurs sont faibles (Tega et al., 2025). Au niveau des territoires, le rapport de Rueff et al. (2024) pointe notamment les différentes conceptions de l'agroécologie qui rendent toute coopération plus compliquée. Les auteurs identifient trois groupes d'acteurs locaux : les productivistes, les environnementalistes et les partisans de l'autonomie paysanne, dont les visions s'opposent lors de la construction des stratégies.

Cette collaboration englobe aussi la recherche : les intervenants 1 et 7 ont tous deux mentionné la recherche comme un pilier essentiel des dispositifs de soutien. La recherche doit accompagner les actions sur le terrain en développant de nouvelles innovations efficaces. Puisque les insectes s'habituent vite aux nouveaux biopesticides, il faut constamment innover pour trouver de nouveaux produits aussi efficaces que les alternatives chimiques. En outre, ARFA collabore avec ces

universités pour développer des techniques innovantes de production qui allègent le travail et sont plus efficaces. D'après El Bilali et al. (2022), la littérature et la recherche scientifique demeurent insuffisantes au Burkina Faso, ce qui peut donc limiter le développement de pratiques agroécologiques dans la région. Ils insistent aussi sur la nécessité d'investir davantage et de façon ciblée pour la recherche et l'innovation. Même si cette étude a probablement raison, la question de savoir qui devrait produire ces connaissances, avec quelles informations, sans parler des ressources financières, reste sans réponse. La collaboration avec des partenaires sur place peut s'avérer difficile.

Dans le cadre de ce travail, nous avons contacté un réseau d'agroécologie au Burkina Faso. L'une des adresses e-mail de contact nous a renvoyé un message d'erreur indiquant que cette adresse n'existait plus, et la seconde n'a pas répondu à nos demandes, même après plusieurs relances. L'accès à l'information de la part des ONG s'est révélé particulièrement compliqué lors des entretiens : les interlocuteurs répondaient rarement aux e-mails ou le faisaient à la dernière minute, accusaient fréquemment des retards importants lors des appels ou annulaient le jour même, et les échanges, souvent écourtés à moins de trente minutes, étaient parfois rendus difficiles par des conditions sonores défavorables. Dans ces circonstances, il est difficile pour la société civile, du moins celle venant de l'étranger, d'obtenir des informations auprès de la population locale et d'apporter une valeur ajoutée par ses recherches. Même si la situation en matière de données venait à s'améliorer, rien ne garantit que cela incitera le gouvernement à lire ces études et rapports, puis à entreprendre des efforts spécifiques.

Les organisations de la société civile sont également concernées dans le processus de co-développement des pratiques agroécologiques. Le CNABio joue un rôle central dans la promotion de l'agriculture biologique au sein de la société civile et dans le plaidoyer auprès des pouvoirs publics (Baba et al., 2024). Le CNABio, ensemble avec le Collectif citoyen pour l'agroécologie (CCAÉ), et le comité ouest-africain des semences paysannes au Burkina Faso (COASP-Burkina) sont les 3 structures principales au sein des organisations de la société civile qui traitent le thème de l'agroécologie (Baba et al., 2024). Elles promeuvent l'agriculture biologique, la diffusion des pratiques, facilitent les synergies d'action et se présentent en tant que partenaires techniques aux ONG et OIs intéressées par l'implémentation de projets de développement de l'agroécologie. Le CNABio est aussi à l'origine d'un système participatif de garantie rassemblant plus de 2000 producteurs et productrices, essentiellement maraîcher(e)s (Baba et al., 2024). Malheureusement, la recherche documentaire n'a pas permis de déterminer dans quelle mesure cette organisation travaille efficacement ni si elle a pu obtenir des améliorations et des résultats mesurables. Tougri (2024) a également constaté l'importance des organisations paysannes (OP) dans le partage d'informations sur les pratiques agroécologiques. En effet, les membres d'organisations paysannes connaissent les pratiques agroécologiques, adoptent et partagent ces pratiques avec un large éventail de producteurs et productrices (Tougri, 2024). Dans ce contexte, les savoirs endogènes et la possibilité de partager ces connaissances à travers les organisations paysannes jouent un rôle important. En favorisant la promotion des pratiques agroécologiques qui entrent dans l'approche agroécologique, ces organisations deviennent d'importants vecteurs des connaissances permettant de construire un pont entre pratiques endogènes, exogènes et leur partage à travers le réseau des producteurs et productrices. En effet, l'apprentissage par le pair a été jugé comme un important espace de diffusion des pratiques agroécologiques dans plusieurs études (Tougri, 2024).



Il convient aussi de noter que les ONG et projets de développement parviennent à collaborer de façon concrète avec l'État. Les intervenants 6 et 8 confirment que l'État est convaincu des avantages de l'agroécologie et est à l'écoute de ses acteurs. ARFA a notamment joué un

rôle moteur dans la création du CNABio et dans l'élaboration de la SND-AE. L'ONG ne se contente pas de former des paysans ; elle tente de faire de l'agroécologie un enjeu majeur à l'échelle de la politique nationale. Un aboutissement de cette collaboration est la formation à l'agroécologie de tous les agents et les agentes de l'État qui sont en contact direct avec les paysans et les paysannes dans les villages, mais aussi les ingénieurs et les ingénieures chargé(e)s de la planification régionale. Ainsi, le dispositif de soutien de l'ARFA dépasse le simple cadre associatif pour devenir un appui institutionnel au service public, ce qui est un facteur clé pour une transition agroécologique durable à l'échelle d'une région entière. Intervenant 8 nuance cependant ce progrès en expliquant que les techniciens et les techniciennes étatiques n'ont malheureusement pas été assez sensibilisés à l'utilisation de ces pratiques. Ils/Elles ont reçu la formation mais préservent leurs habitudes de promotion de techniques conventionnelles. Ici, la sensibilisation par la formation ne suffit pas pour la mise en œuvre.

Points clés

CE CHAPITRE 3 A ADRESSÉ LES QUESTIONS DE RECHERCHE SUIVANTES :

2. Quels mécanismes de soutien facilitent la transition agroécologique ?

A. Quels sont les besoins et les demandes des producteurs et productrices en matière de soutien ?

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS :

- Les **ONG constituent les acteurs les plus actifs** et les plus efficaces sur le terrain : leurs formations techniques, leur accompagnement humain personnalisé et leur diffusion indirecte via producteurs relais et femmes leaders sont les leviers d'adoption les plus tangibles.
- Les producteurs et productrices demandent avant tout un **soutien pratique et durable avec un accès à** des intrants biologiques abordables, formations adaptées aux réalités régionales, **et suivi long terme** au-delà de la durée des projets. Sans cet ancrage, les pratiques sont abandonnées à la fin du financement.
- **L'État a posé des bases institutionnelles importantes** (SND-AE, PIPTAE, postes dédiés), mais leur opérationnalisation reste insuffisante et la coordination interministérielle demeure limitée.
- **La multiplication des acteurs** est un signe de dynamisme, mais elle génère aussi des risques de dispersion et de concurrence, au détriment d'une vision commune et cohérente de la transition.



SHOT ON REDMI 9
AI QUAD CAMERA

Beo-Neere Agroécologie

Chapitre 4

Défis, Limites, et Perceptions de la Transition Agroécologique

Même si de nombreuses études mettent en avant les avantages environnementaux et sociaux de l'agroécologie, son caractère viable, notamment sur les plans économique et social, reste largement discuté. La viabilité est souvent réduite à la rentabilité financière des exploitations, mais une approche plus large souligne qu'un système agricole ne peut être considéré comme viable que s'il parvient à combiner des dimensions économiques, sociales, et environnementales sur le long terme. Dans cette perspective, certaines recherches insistent sur le fait que la viabilité des pratiques agroécologiques ne peut être évaluée uniquement à partir d'indicateurs quantitatifs, mais doit intégrer les perceptions des agriculteurs et agricultrices, leurs contraintes, leurs ressources, et leurs valeurs (Andrieu, 2025). Ainsi, une pratique agroécologique peut être considérée comme viable dès lors qu'elle est jugée utile et adaptée par les producteurs et productrices eux-mêmes, dans un contexte donné. C'est à la lumière de cette approche contextualisée que ce chapitre examine les multiples facteurs qui freinent ou s'opposent à l'adoption de l'agroécologie au Burkina Faso. En effet, la diffusion de l'agriculture de conservation (Dipama, 2019), ainsi que l'adoption de ces pratiques y restent lentes (Tapsoba et al., 2020). De plus, ces nouvelles pratiques peinent à se généraliser et demeurent isolées (Tega et al., 2025). Le MARAH (2023) note également une faible intégration entre agriculture et élevage due à une faible valorisation des sous-produits de



Yelemani

l'agriculture, de la fumure et de la traction animale. Dans un rapport mené en 2024, Baba et al. confirment une persistance des systèmes agricoles conventionnels qui ne sont plus forcément les plus performants, ainsi qu'un faible contrôle de l'usage des intrants chimiques. Nous tenterons ici d'expliquer ce constat difficile à la lumière des multiples facteurs, qu'ils soient politiques, sociaux, économiques, ou écologiques, qui ralentissent, voire s'opposent à l'adoption de l'agroécologie.

4.1 LIMITES SOCIO-ECONOMIQUES

4.1.1 Garantir la sécurité alimentaire du ménage

La transition entre l'agriculture conventionnelle et les pratiques agroécologiques nécessite des changements importants qui ne sont pas accessibles à tous et toutes. Lorsqu'un ménage agricole



adopte de nouvelles techniques, il est évident que ces pratiques doivent assurer la même sécurité alimentaire. Ainsi, une première limite réside dans la taille des exploitations nécessaire pour mettre en œuvre les rotations de culture. Bagagnan et al. (2024) montrent que l'effet de la taille de l'exploitation sur la mise en œuvre des rotations culturales doit être analysé en tenant compte de la taille



du ménage. Par exemple, un agriculteur possédant une exploitation de 3,5 ha – soit une taille moyenne – peut néanmoins rencontrer des difficultés à mettre en place des rotations si le ménage est nombreux. Si un agriculteur cultive uniquement des céréales chaque année sur toute sa parcelle, l'introduction de légumineuses en rotation réduira la surface et la production de

céréales, ce qui rend difficile la satisfaction des besoins alimentaires des grandes familles par la production propre.

4.1.2 Obstacles économiques et financiers

« Si le producteur ne trouve pas son compte au regard des difficultés financières, la sensibilisation est vouée à l'échec ! »⁹

Bien que ces pratiques profitent à la santé des sols, à l'environnement, et à la santé respiratoire, Intervenant 1 et Intervenant 6 soulignent que la rentabilité et le rendement demeurent les priorités absolues des exploitants agricoles. La littérature confirme également cette tendance. Une étude portant sur deux villages au centre-sud montre que 53% des agriculteurs citent l'augmentation du rendement comme premier motif. Cela confirme que si l'agroécologie ne garantit pas un rendement immédiat (ou supérieur), elle ne sera pas adoptée massivement, même si elle est écologique (Viability Project Team, 2023). Ainsi, les agriculteurs et agricultrices disposant de petites exploitations, en particulier ceux qui louent ou empruntent des terres, ne peuvent pas se permettre des pertes dues à une faible densité de plantation (Bagagnan et al., 2024). Selon les agriculteurs et agricultrices interrogés, l'espacement proposé de 80 cm entre les rangs est trop important et, de ce fait, non optimal pour le rendement en grains, comme l'ont également montré d'autres résultats (Ganeme et al., 2021 ; Bagagnan et al., 2024). Du point de vue des agriculteurs et agricultrices, l'association culturale en lignes 2 par 2 n'est pas réalisable sur des petites exploitations. Bagagnan et al. (2024) ajoutent que cela implique que, pour que la pratique soit adoptée avec succès, elle devrait se concentrer sur des adaptations progressives de la pratique traditionnelle d'association

⁹ Intervenant 8

des cultures. De plus, les agriculteurs et agricultrices interrogés par Bagagnan et al. (2024) mentionnent également des pertes de rendement avec la pratique des associations culturales.

D'après Intervenant 1, la loi du marché dicte l'échelle de la transition. Ainsi, l'accès aux financements – qui demeurent actuellement insuffisants – est essentiel car la transition ne peut se faire que si les producteurs et productrices en perçoivent les revenus. Intervenant 6 confirme la dynamique selon laquelle le manque de ressources financières constitue un frein à l'adoption des pratiques agroécologiques. Selon lui, les producteurs et productrices comprennent généralement l'utilité des pratiques agroécologiques, mais attendent souvent un accompagnement financier de l'État ou des ONG pour pouvoir les mettre en œuvre. Cependant, les difficultés économiques du pays, l'accès limité aux infrastructures avec des routes en mauvais état, les difficultés de commercialisation des produits agroécologiques, et le peu d'intérêt des acteurs de services pour les produits issus de pratiques agroécologiques sont régulièrement identifiés comme des facteurs limitant cette adoption (Ebile et al., 2025). Des analyses récentes montrent également que la rentabilité économique de ces pratiques s'inscrit principalement dans le moyen et le long terme (Westerberg & Dianou, 2025). En effet, les premières années de transition peuvent être marquées par un flux financier négatif, car les agriculteurs doivent investir du temps et des ressources dans la mise en place des infrastructures agroécologiques, sans bénéfices immédiats significatifs (Westerberg & Dianou, 2025). Lors des entretiens, Intervenants 2 et 6 ont d'ailleurs confirmé à plusieurs reprises l'importance de ces investissements initiaux. En vue d'un manque de subventions étatiques pour l'utilisation de ces pratiques, cela peut représenter un frein important à l'adoption, en particulier pour les producteurs et productrices disposant de ressources financières limitées. Toutefois, à

mesure que l'agroécosystème se stabilise et que les interactions écologiques se renforcent, les bénéfices financiers deviennent plus visibles.

Au-delà des limites de rendements et des ressources économiques, les difficultés d'accès au fumier et aux semences nécessaires pour la diversification des cultures constituent un autre frein à la transition (Ebile et al., 2025). Selon les entretiens entamés avec des acteurs de terrain, les produits agroécologiques, bien que bénéfiques pour les sols et la santé, sont souvent perçus comme coûteux et leur disponibilité peut être irrégulière, notamment dans les zones rurales plus isolées. Intervenant 4 spécifie que cette irrégularité complique la planification agricole et limite la généralisation des pratiques. De plus, l'étude d'Ebile et al. (2025) témoigne d'une insuffisance d'équipement (compostage, épandage) et de la faible disponibilité d'alternatives aux intrants chimiques. Ces observations sont partagées par Intervenant 1, qui déplore que, malgré une sensibilisation générale à l'usage de la matière organique, son accessibilité réelle demeure une limite majeure pour les acteurs du secteur. De même, Intervenant 6 constate que les difficultés d'accès aux intrants organiques et aux équipements adaptés limitent la capacité d'investissement des producteurs et productrices.

Une autre contrainte importante relevée sur le terrain concerne la sécurisation foncière. Selon Intervenants 4 et 6, les producteurs et productrices hésitent à investir dans des pratiques agroécologiques lorsque leurs droits sur les terres ne sont pas assurés. Cette insécurité foncière freine l'adoption de techniques qui demandent un investissement en temps et en ressources, car tout risque de perte de récolte peut affecter la sécurité alimentaire de la famille.

4.1.3 Besoin de main-d'œuvre



« Le travail est à 100 % manuel, prend du temps et demande une main-d'œuvre conséquente. »¹⁰

À l'échelle locale, une autre contrainte d'ordre socio-économique réside dans l'intensité du travail nécessaire à la mise en œuvre de certaines pratiques agroécologiques. Intervenant 6 spécifie que vu la grande charge de travail nécessaire à la mise en œuvre de ces pratiques, les producteurs et productrices sont obligés soit de mobiliser leur famille, soit de disposer des ressources nécessaires pour rémunérer la main-d'œuvre externe. Une étude comparative entre 7 pays africains a constaté que le manque de main-d'œuvre est la principale raison d'abandon des pratiques comme l'épandage de fumier, le compostage et le paillage (Andrieu et al., 2025). De même, les groupes de discussion

¹⁰ Intervenant 6

de cette étude ont identifié la main-d'œuvre comme la deuxième barrière à l'adoption, juste après le manque de connaissances. De plus, les agriculteurs décrivent l'utilisation de fumier et de compost comme des tâches particulièrement éprouvantes, qui ont un impact négatif sur leur santé et leur fatigue physique (Andrieu et al., 2025). Intervenant 8 confirme la charge de travail comme frein à l'adoption des pratiques agroécologiques. Il ajoute que la mise en œuvre des pratiques dans des exploitations qui ne sont pas mécanisées entraîne souvent des rhumatismes et des problèmes de dos. Cette limite de l'agroécologie doit cependant être nuancée puisqu'il est difficile de savoir si ces douleurs sont causées spécifiquement par les pratiques agroécologiques ou par le travail agricole en général. En outre, cette charge supplémentaire est aussi confirmée par des enquêtes sur les conditions de travail, qui montrent que certaines pratiques augmentent significativement la charge de travail, en particulier pour les femmes (Andrieu et al., 2025).

Intervenants 4, 6, et 7 confirment que la main-d'œuvre et la pénibilité des pratiques agroécologiques représentent un facteur limitant. Ils citent notamment les techniques de compostage et de RNA comme particulièrement exigeantes en temps et en énergie. De même, la technique du zaï peut nécessiter plus de 300 heures de travail par hectare, ce qui représente un investissement considérable en main-d'œuvre pour les exploitations familiales (Billaz, 2012). Selon Intervenant 6, le problème n'est donc pas uniquement l'absence de mécanisation, mais plutôt l'absence de mécanisation adaptée à l'agroécologie. D'après Intervenant 4, le départ des jeunes pour des activités comme l'orpaillage réduit davantage la disponibilité de main-d'œuvre sur les exploitations familiales, accentuant cette difficulté.



Bagagnan et al. (2024) ajoutent que le manque de connaissances et la forte exigence de main-d'œuvre sont des contraintes majeures pour l'implémentation de pratiques agroécologiques dans la zone nord-soudanienne du Burkina Faso. Lors de la discussion de groupe menée dans la

recherche de Bagagnan et al. (2024), un agriculteur d'une cinquantaine d'années a mentionné que, pour creuser des zaï, il doit y aller avec toute la famille et être présent pour superviser, car ils ne pourront pas effectuer le travail en son absence à cause d'un manque de savoir-faire. Ces contraintes aboutissent à une faible adoption : l'étude montre que l'association culturale en lignes 2 par 2 n'est adoptée que par 9 % des exploitations interrogées. Svensson (2023) a d'ailleurs mis en évidence une relation positive entre les connaissances déclarées par les agriculteurs sur l'association culturale et son adoption.

Alors que la pénibilité du travail agricole demeure une limite majeure de l'agroécologie, Intervenant 1 insiste sur le besoin de recherche de solutions non chimiques mais tout aussi efficaces. Tant que les intrants biologiques demeurent moins efficaces que les intrants chimiques, les pratiques agroécologiques demanderont plus de travail pour les agriculteurs et agricultrices.

4.1.4 Dimension genre



À ces contraintes techniques et économiques s'ajoutent des disparités de genre qui influencent la répartition des tâches, l'accès aux ressources, et les stratégies d'adoption. Comme le souligne l'Intervenant 5, de nombreux projets ne semblent pas se focaliser suffisamment sur les femmes, alors même qu'elles sont fortement engagées dans le travail agricole. De plus, les tâches domestiques, traditionnellement féminines, sont souvent négligées dans les études. Cependant, prendre soin des enfants ou du ménage, ou encore la cuisine, sont des tâches qui contribuent de façon significative au fonctionnement de la ferme.

Selon plusieurs intervenants, le rôle des femmes dans l'exploitation familiale est très important puisqu'elles sont particulièrement actives, voire le "bras armé de l'exploitation familiale" (Intervenant 6). Aussi, les intervenants 2 et 4 constatent que les femmes et les jeunes, considérées comme plus sensibles à la



dégradation des sols, adoptent plus facilement les pratiques agroécologiques. De plus, elles sont notamment sensibilisées aux pratiques nécessitant un investissement à plus long terme, tandis que les hommes peuvent être plus réticents en raison des risques associés. Intervenant 2 va également dans ce sens. Selon lui, ce sont surtout les femmes et les jeunes qui ont recours aux méthodes de l'agroécologie, car celles-ci ne nécessitent pas beaucoup de matériel et sont faciles à mettre en œuvre. Ces méthodes, qui s'adressent principalement aux petits agriculteurs et agricultrices disposant de peu de moyens, sont donc particulièrement intéressantes pour les agricultrices.

Malgré l'importance du travail des femmes, Kiemotore et al. (2019) soulignent que la majorité des ménages ruraux sont traditionnellement dirigés par des hommes. De même, Intervenant 6 constate que la propriété foncière, majoritairement masculine, influence les décisions d'adoption. Intervenant 5 précise également que les hommes sont souvent réticents à adopter des pratiques agroécologiques jugées risquées, car ces dernières demandent un temps d'attente relativement long avant de produire des bénéfices. Si une pratique échoue, elle pourrait compromettre la sécurité alimentaire de l'ensemble de la famille et réduire les stocks disponibles pendant la saison sèche. De plus, la taille réduite des parcelles exploitées par les femmes influence également le type de pratiques agroécologiques pouvant être adoptées (Intervenants 6 et 8). En effet, Intervenant 8 constate que, généralement, dans un champ agricole, le mari s'occupe de 80 % de la production, ce qui ne laisse qu'une petite portion pour les femmes. Certaines techniques comme le compostage, le maraîchage agroécologique ou le zaï peuvent être plus facilement mises en œuvre sur les petites superficies gérées par les agricultrices, contrairement à des pratiques telles que les rotations culturales qui nécessitent davantage d'espace disponible. Ainsi, alors que les femmes sont généralement plus enclines à accepter l'agroécologie, la petite surface dont elles disposent ajoutée

au manque de pouvoir décisionnel constituent une limite à l'adoption des pratiques agroécologiques (Intervenants 6 et 8).

De plus, l'adoption par des femmes de ces pratiques se heurte à des barrières éducatives et informationnelles. Intervenant 8 révèle qu'« il y a encore beaucoup de femmes qui n'ont jamais été à l'école, et à qui beaucoup de connaissances manquent ». De plus, même lorsque des formations existent, plusieurs contraintes sociales limitent encore l'accès des femmes aux espaces d'apprentissage. La participation à des formations peut dépendre de l'accord du mari ou du groupe familial, et certaines normes sociales rendent difficile la mobilité des femmes vers ces espaces de formation (intervenant 8).

Ainsi, la dimension de genre et la structure foncière accentuent une aversion au risque qui freine l'adoption des pratiques agroécologiques où le rôle des productrices est limité par un manque de reconnaissance, de formation, et de pouvoir décisionnel.



4.2 CONTRAINTES LÉGISLATIVES ET ÉTATIQUES

« Bien que des efforts soient faits sur le terrain, la mise en œuvre de cette stratégie est délicate. »¹¹

4.2.1 Paysage institutionnel fragmenté

Les contraintes politiques et institutionnelles influencent considérablement la transition agroécologique au Burkina Faso, notamment en raison de la faiblesse du cadre juridique et de certaines contradictions dans les politiques publiques. Le caractère difficilement définissable de l'agroécologie s'inscrit dans un contexte d'absence de cadre juridique. Il n'existe aucun texte réglementaire ou législatif portant spécifiquement sur les pratiques agroécologiques qui ne font pas encore l'objet d'un cadre juridique précis au Burkina Faso (MARAH, 2023). Si le Burkina Faso franchit une étape majeure avec la rédaction de la SND-AE en 2023, c'est pourtant la Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale, halieutique et faunique de 2015 qui reste le principal cadre législatif mentionnant l'agroécologie (MARAH, 2023 ; Burkina Faso loi n°070-2015/CNT , 2015). Le paysage institutionnel fragmenté, les visions divergentes, et la faible intégration des politiques publiques représentent un obstacle majeur à la mise en œuvre des politiques agroécologiques (Rueff et al., 2024). Les services techniques étatiques – agriculture, élevage, eaux et forêts – interviennent principalement en appui aux projets initiés par les ONG, et non l'inverse. L'État se retrouve donc dans une position réactive plutôt que motrice, laissant aux acteurs et aux actrices de la société civile et aux partenaires internationaux l'initiative du déploiement de l'agroécologie sur

¹¹ Intervenant 8

le terrain. Dans certains cas, le cadre institutionnel existe mais la mise en œuvre n'est pas effective. Rueff et al. (2024) évoquent par exemple une plateforme nationale de gestion durable des terres issue de l'administration, réunissant notamment l'Initiative Grande Muraille Verte et les ministères du développement rural, mais qui demeure à ce jour peu opérationnelle. Ce décalage entre ambition institutionnelle et réalité de mise en œuvre reflète une tendance plus générale que les auteurs et actrices identifient comme l'un des principaux freins au développement de l'agroécologie au Burkina Faso.

Il est cependant important de nuancer cette critique puisque, lors des entretiens, Intervenant 6 témoigne de son désaccord vis-à-vis de l'argument de la potentielle fragmentation du paysage institutionnel. Il précise que l'insécurité, les mouvements de populations et donc la réduction des superficies disponibles affectent l'efficacité de l'État et doivent être pris en compte, même dans le contexte de promotion de l'agroécologie. De plus, des responsables d'ONG (Intervenants 1 et 4) jugent que la coopération entre les ONG et l'État est satisfaisante. Cette satisfaction repose sur plusieurs signes encourageants : une meilleure écoute de la part de l'État, notamment avec la création d'un poste ministériel dédié à l'agroécologie, ainsi qu'un nombre croissant d'acteurs actifs dans le secteur. De plus, comme discuté dans le chapitre 3, la co-crédation du CNABio ainsi que les formations données aux agents de l'État témoignent d'actions concrètes réalisées conjointement par les ONG et l'État pour soutenir les ambitions de la SND-AE.

4.2.2 Manque de moyens financiers et dépendance aux soutiens extérieurs

Les responsables d'ONG interrogés reconnaissent généralement une volonté politique croissante en faveur de l'agroécologie, mais soulignent les limites financières de l'État. En particulier, Intervenant

6 constate que « l'État met en place des visions, des stratégies et des politiques, mais il est difficile de les appliquer concrètement à cause du manque de moyens financiers ».

L'opérationnalisation de la SND-AE nécessite notamment des moyens financiers importants que l'État burkinabè ne peut assurer seul (Rueff, 2024). En 2023, le plan d'actions et la plateforme de coordination interministérielle ne disposent pas encore de ressources dédiées pour être efficaces. Les rapports de Baba et al. (2024) et Rueff et al. (2024) mettent tous deux en évidence un manque systématique de financement pour la promotion de ces pratiques, entraînant une dépendance aux soutiens extérieurs. En effet, face à ce manque de soutien national, les initiatives comme PATAE ou le projet FAIR Sahel dépendent largement de financements internationaux.

De plus, Rueff (2024) observe une dynamique de recomposition des circuits d'aides nationales et internationales, avec une concentration des financements sur les grands projets, qui se fait au détriment d'initiatives locales plus ancrées dans les territoires. La logique de financement par projet, qui concerne les ONG et les structures de recherche, nuit à la cohérence et à la durabilité des actions, rendant difficile le développement d'une vision à long terme de l'agroécologie (Rueff, 2024 ; Intervenant 8). Avec cette dépendance aux soutiens internationaux, l'agenda de l'agroécologie est en partie défini de l'extérieur, ce qui peut nuire à son ancrage local et à sa cohérence d'ensemble. Il existe donc une compétition pour les financements, eux-mêmes orientant les thématiques, et des jeux personnels et institutionnels pour capter la ressource politique liée à l'agroécologie. De plus, au niveau national, les instruments incitatifs restent insuffisants pour encourager une transition à grande échelle. Même si Intervenant 8 nuance en rappelant que les financements internationaux sont une ressource essentielle pour la transition, il ajoute qu'ils posent un défi d'appropriation pour

les producteurs : une fois les acteurs extérieurs partis, l'appropriation des pratiques agroécologiques sur le long terme est faible. L'enjeu réel n'est donc pas de se passer de ces financements extérieurs, mais de mettre en place des mécanismes d'appropriation plus robustes dès la phase de conception des projets, notamment par la localisation de l'aide – c'est-à-dire en confiant la maîtrise d'ouvrage aux OP locales plutôt qu'aux ONG internationales pour un système de co-facilitation entre les OP locales et les ONG internationales (Intervenant 8).

Ces limites de soutien ont été confirmées par les responsables d'ONG interrogés. Intervenant 1 juge par exemple que l'État ne soutient pas encore suffisamment l'agroécologie. Intervenant 5 suggère que les dispositifs de soutien comme les ONG sont souvent déterminants pour l'adoption des pratiques, mais que leur durabilité reste limitée. En l'absence de soutien extérieur, de nombreux producteurs ne poursuivent pas l'application des pratiques. Les ONG travaillent donc aussi en tant que plaidoyer pour l'agroécologie au niveau gouvernemental. Alors qu'Intervenant 2 souligne à plusieurs reprises que ces projets revêtent une grande importance et contribuent à une évolution positive, il déplore le manque de matériel et de soutien financier. Selon lui, la fréquentation élevée des ateliers sur les pratiques agroécologiques doit être attribuée à l'intérêt réel des agriculteurs et agricultrices et non au soutien gouvernemental ou à la distribution gratuite d'intrants ou de matériel.

Ensuite, la volonté affichée de soutien à l'agroécologie se heurte à la réalité de terrain où l'État continue de soutenir massivement les filières de rente via des systèmes conventionnels. Ainsi, les intrants de synthèse et la mécanisation conventionnelle restent la norme, ce qui limite les ressources disponibles pour une véritable transition agroécologique. Baba et al. (2024) soulignent que la transition agroécologique est souvent mise en concurrence avec l'objectif d'atteindre la

sécurité alimentaire, ce qui favorise des solutions plutôt conventionnelles et à court terme. Lors des entretiens, les intervenants 1, 3 et 8 ont aussi tous insisté sur le fait que l'État et les politiques publiques sont principalement concernés par des objectifs de rendement. Or, cela aboutit en des politiques qu'intervenant 1 juge pas suffisamment dynamiques et qui soutiennent encore trop souvent les produits chimiques pour leur rendement. Ainsi, tant que l'agroécologie est perçue comme incapable de produire suffisamment de rendement pour nourrir toute la population, les dynamiques de transition seront ralenties au niveau national et l'État continuera à soutenir les produits chimiques. Intervenant 6 précise qu'il est difficile d'implémenter les pratiques agroécologiques sur les grandes exploitations qui aujourd'hui nécessitent l'agriculture conventionnelle pour produire suffisamment. Ainsi, il est donc impossible, d'après lui, de quitter totalement l'agriculture conventionnelle. D'un côté, le Burkina Faso a besoin de l'agriculture conventionnelle pour assurer la sécurité alimentaire ; d'un autre, l'agroécologie – appliquée principalement aux petites exploitations – permet de résoudre certains défis discutés en introduction (Intervenant 6). Cette tension met en évidence une limite de certaines approches promouvant l'agroécologie, qui tendent parfois à sous-estimer les contraintes liées aux rendements, à la sécurité alimentaire et aux capacités de mise à l'échelle. Dans le contexte burkinabè, plusieurs acteurs de terrain considèrent ainsi l'agroécologie davantage comme une transition progressive et complémentaire à l'agriculture conventionnelle que comme un remplacement immédiat de celle-ci.

En ce qui concerne les subventions publiques, les agents de terrain interrogés et le rapport de Viability Project Team confirment la tendance selon laquelle si la SND-AE promeut l'agroécologie, les agents du Ministère de l'Agriculture continuent d'encourager simultanément l'utilisation d'herbicides et de pesticides chimiques (Viability Project Team, 2023). Intervenant 2 souligne que

le budget consacré aux intrants organiques est très faible (moins de 4 % des subventions), ce qui entretient une concurrence défavorable pour les pratiques agroécologiques. Il souligne également que tant que l'agroécologie est perçue comme incapable de garantir les rendements immédiats nécessaires à la sécurité alimentaire, les dynamiques de transition seront ralenties par un État priorisant les solutions conventionnelles.

En résumé, si le cadre institutionnel burkinabè est pionnier dans la région, son efficacité est compromise par l'absence de budgets propres et une dispersion des efforts entre des acteurs qui peinent à collaborer de manière intégrée.

4.3 LIMITES LIÉES À LA DÉFINITION ET À L'ÉVALUATION DE L'AGROÉCOLOGIE

Une limite fondamentale du développement de l'agroécologie et de l'évaluation du degré de transition réside dans le manque de définition commune. Alors qu'un vaste réseau de plus de 300 acteurs promouvant l'agroécologie se développe (Crossland et al., 2026), cette transition reste interprétée très différemment en fonction des acteurs (El Bilali et al., 2022 ; Tapsoba et al., 2020). Ainsi, l'agroécologie peut être définie de façons diverses allant jusqu'à être réduite à une simple conversion à l'agriculture biologique (El Bilali et al., 2022). De plus, certains producteurs et productrices ne reconnaissent pas toujours leurs propres pratiques comme agroécologiques (Tougri, 2024). En effet, l'étude de Tougri met en évidence que, souvent, il n'existe pas de terminologie dans les langues locales pour se référer à l'agroécologie, et que le terme français reste peu répandu dans les milieux ruraux du Burkina Faso (Tougri, 2024). Par conséquent, certaines

pratiques traditionnellement mises en œuvre par les producteurs telles que la diversification des cultures, l'utilisation de fumure organique ou l'intégration de l'élevage peuvent déjà relever de principes agroécologiques sans être explicitement identifiées comme telles. Intervenant 5 a également confirmé cette dynamique : le terme est peu utilisé sur le terrain, où l'on parle davantage "d'agriculture durable" ou de pratiques respectueuses de l'environnement. Cette différence de vocabulaire reflète une appropriation partielle du concept, souvent traduite en pratiques concrètes plutôt qu'en cadre théorique. Cependant, certaines organisations ont lancé des initiatives visant à promouvoir ce terme dans les langues locales. Lors de l'entretien, Intervenant 7 explique que l'ARFA s'occupe actuellement de traduire le terme « agroécologie » dans des langues autochtones, ce qui pourrait augmenter son degré d'appropriation au niveau local.

Par ailleurs, la littérature souligne la difficulté liée à l'absence d'une métrique holistique permettant de mesurer la performance de l'agroécologie dans son ensemble et de la comparer à d'autres approches. Les métriques conventionnelles ne tiennent souvent pas compte des avantages de l'agroécologie sur les plans social et environnemental, et ne considèrent pas les externalités négatives de l'agriculture conventionnelle (Crossland et al., 2026). Par exemple, la méthode TAPE (Tool for Agroecology Performance Evaluation) est une méthodologie développée par la FAO pour évaluer l'état agroécologique des exploitations agricoles et des paysages. Cette méthode vise à produire des données comparables à l'échelle mondiale en prenant en compte le caractère multidimensionnel de l'agroécologie. Toutefois, cette méthode présente des limites : son caractère statique, sa standardisation qui peut limiter l'adaptation locale, et sa focalisation sur l'échelle de la ferme (Darmaun, 2023). En l'absence de méthode d'évaluation irréprochable, le gouvernement burkinabè a manifesté son intérêt pour l'utilisation de la méthode TAPE afin de suivre la transition

agroécologique (Crossland et al., 2026). Intervenant 3 ajoute cependant qu'une coordination capitalisée des résultats au niveau national est nécessaire. En effet, actuellement, le manque de données sur les résultats de la mise en œuvre des projets constitue un frein au développement de l'agroécologie. En l'absence de données locales et contextualisées, les praticiens se retrouvent contraints de s'appuyer sur des modèles développés dans d'autres contextes géographiques, dont la transférabilité reste incertaine. Ce problème se profile déjà au sein même du pays, car les conditions climatiques et les circonstances varient considérablement du nord au sud. Ainsi lors des entretiens, Intervenant 3 a insisté à de nombreuses reprises sur le besoin de données comme preuves pour convaincre les politiques, consommateurs, et agriculteurs. Il y a donc un besoin d'innover pour trouver de meilleurs métriques et outils d'évaluation des pratiques agroécologiques.

4.4 LES FREINS À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE ISSUS DES PERCEPTIONS GÉNÉRALES

Le succès de la transition agroécologique repose également sur les sensations qu'en ont les acteurs utilisant ces pratiques. Cette section analyse la façon dont les perceptions générales de l'agroécologie conditionnent l'engagement des producteurs. Ces perceptions agissent comme un facteur déterminant : elles dictent les critères de choix (rendement, pénibilité, accès aux ressources) qui valident ou freinent l'adoption concrète des pratiques sur le terrain.

4.4.1 Perceptions générales de l'agroécologie

D'après Tankoano Mianseli & Sawadogo (2022), les perceptions jouent un rôle majeur dans l'adoption et l'intensification de l'agroécologie. Alors que les perceptions de l'utilité de l'agroécologie et de sa capacité à répondre aux besoins favorisent l'adoption, la perception du risque, du poids des personnes inactives et de l'importance des superficies requises diminue significativement son adoption et son intensification (Tankoano Mianseli & Sawadogo, 2022). Selon l'expérience de BIOPROTECT-B, l'agroécologie est généralement perçue par les producteurs et productrices comme un moyen de préserver la santé des sols et des personnes. Ces pratiques sont associées à des bénéfices tangibles : amélioration des rendements, augmentation des revenus et renforcement de la sécurité alimentaire. Pouya (2025) relève le résultat intéressant que la quasi-totalité des 26 personnes interrogées dans le cadre de son étude a déclaré que l'agroécologie était plus rentable que l'agriculture conventionnelle, sans pour autant disposer d'éléments concrets pour étayer cette affirmation.

Selon Intervenant 2, l'agroécologie se résume souvent à une production sans intrants chimiques. En omettant les dimensions sociales et économiques, son témoignage illustre la confusion et la diversité des interprétations entourant cette pratique. Celles-ci peuvent constituer un frein, entraînant une différence entre discours et pratiques. Intervenant 8 cite l'exemple d'un producteur qui était certain d'appliquer l'agroécologie « parfaitement » alors qu'en réalité ce n'était pas le cas. Ainsi, certains acteurs veulent parfois apparaître plus sensibilisés et actifs dans l'agroécologie qu'ils ne le sont vraiment. Cette fausse perception empêche les progrès dans les actions individuelles pour l'agroécologie.

De même, Intervenant 6 et Intervenant 7 insistent sur les perceptions positives de l'agroécologie lors de l'entretien. D'après eux, les producteurs et productrices sont conscients des problèmes – surtout les problèmes de fertilisants puisqu'ils n'arrivent plus à produire autant qu'avant sans utiliser de produits chimiques. Une bonne perception de l'agroécologie vient du fait qu'elle valorise les connaissances endogènes des producteurs et productrices. Lors de ses formations, ARFA part justement du savoir-faire de producteurs et productrices et ajoute de nouvelles informations. De même, l'étude menée par Ebile et al. (2025) révèle une sensibilisation élevée aux bénéfices environnementaux de l'agroécologie. Lors des discussions participatives, les agriculteurs et agricultrices ont défini l'agroécologie comme : une pratique agricole respectueuse de l'environnement, un mouvement social et une approche agricole valorisant les savoirs locaux et réduisant l'usage des engrais chimiques de synthèse (Ebile et al., 2025). Ainsi, ils expriment un attachement à la nature ainsi qu'une conscience de l'impact des activités humaines sur l'environnement, en particulier dans la lutte contre l'érosion et l'amélioration de la fertilité des sols (Ebile et al., 2025).

Cette étude est d'autant plus pertinente qu'elle propose une comparaison des niveaux de transition entre le nord – incluant les villages d'Arbollé, Korsimoro et Nagreongo – et le sud, notamment à Bereba et Lena. Les résultats montrent d'abord que la perception de l'agroécologie est dépendante des conditions climatiques régionales (Ebile et al., 2025). Les agriculteurs et agricultrices au nord – qui souffrent davantage de l'aridité et de la dégradation des sols – montrent une plus grande préoccupation pour la biodiversité des sols et privilégient les fosses à compost alors que le sud est marqué par une utilisation d'intrants chimiques plus importante (Ebile et al., 2025). Cette différence

peut s'expliquer par les conditions environnementales différentes ainsi qu'une perception différente de l'agroécologie qui, au nord, est associée à l'amélioration de la fertilité des sols.

Ensuite, les organisations promotrices de l'agroécologie sont perçues par les personnes interrogées dans cette étude comme stratégiques et bien structurées, même si leur manque d'expérience locale constitue un frein au partage de connaissances adaptées (Ebile et al., 2025). Cette même étude montre aussi que les stratégies de diffusion de ces organisations renforcent la confiance et favorisent l'adoption des pratiques agroécologiques. Cependant, les entretiens avec les acteurs de terrain ont montré que même parmi les producteurs non bénéficiaires de projets de soutien, l'observation des voisins qui adoptent les pratiques constitue un facteur d'apprentissage et d'imitation, bien que le soutien externe – formations, intrants et accompagnement technique – reste déterminant pour une adoption durable.

4.4.2 Perception concernant les critères influençant l'adoption des pratiques agroécologiques

L'adoption des pratiques agroécologiques ne résulte pas d'un choix unique, mais d'une évaluation de différents critères où les agriculteurs arbitrent entre rendement, faisabilité technique et contraintes structurelles.

Dans leur étude analysant les critères qui sont retenus par les agriculteurs et agricultrices dans le choix de la transition vers des pratiques agroécologiques, Bagagnan et al. (2024) ont constaté que les personnes interrogées ne considèrent pas le type d'exploitation agricole, le genre, ou l'âge du groupe comme déterminants dans les choix de critères pour l'utilisation de pratiques agroécologiques. Ce constat est cependant en désaccord avec l'analyse de la littérature et les

entretiens entamés, qui considèrent la dimension de genre et le type d'exploitation agricole comme importants dans la détermination des pratiques agricoles à adopter.

De plus, la faisabilité technique et la capacité d'adapter les pratiques au contexte local sont déterminantes pour l'adoption d'une pratique (Bagagnan et al., 2024). La facilité d'accès aux connaissances, la faible exigence en outils et l'adaptation au type de sol (sec et graveleux vs argileux) pèsent lourdement dans la balance. Par exemple, la pratique des zaï est fortement corrélée à la géophysique locale : elle est privilégiée à Nagréonkoudogo (sols secs) mais moins à Tanvousse (sols argileux), où elle semble moins adaptée (Bagagnan et al., 2024).

« C'est la vente, puisque ça ne peut pas être joli comme les produits conventionnels. Quand c'est tout joli, c'est que c'est une culture issue des produits chimiques. » (Pouya, 2025)



Enfin, la perception des consommateurs constitue un frein à la commercialisation. Au-delà de la production, la viabilité économique est conditionnée par la demande. Les agents de terrain ont souligné que les consommateurs et consommatrices privilégient souvent les produits qui sont beaux esthétiquement plutôt que les

méthodes de production. La préférence esthétique des consommateurs est donc une barrière à la valorisation économique des produits agroécologiques, malgré leurs bénéfices environnementaux. Intervenant 8 a partagé les résultats d'une comparaison – réalisée par son organisation avec des productrices au Burkina Faso – entre l'agriculture conventionnelle et



l'agroécologie. Pour l'agriculture conventionnelle, les résultats constatés étaient une plus grande production et des produits qui étaient beaux esthétiquement. Cependant, pour les produits issus de l'agroécologie, les points majeurs

observés étaient un meilleur goût ainsi qu'une conservation plus longue. Intervenant 8 a donc insisté sur le besoin de sensibilisation auprès des consommateurs qui dictent le marché.

Produits issus de l'agroécologie

(Bio-Neere Agroécologie)



Points clés

CE CHAPITRE 4 A ADRESSÉ LES QUESTIONS DE RECHERCHE SUIVANTES :

2.b. Quelles sont les perceptions des producteurs et productrices concernant les risques et les opportunités associés à l'agroécologie ?

3. Quels sont les principaux défis associés à cette transition ?

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS :

- La transition est freinée par un contexte structurel défavorable où la priorité est à la sécurité alimentaire.
- La **pénibilité du travail** (manque de main-d'œuvre et exode rural) et l'**absence de subventions étatiques** rendent la transition financièrement risquée pour les petits producteurs.
- Les **producteurs perçoivent positivement l'agroécologie** comme un moyen de préserver la santé des sols et de valoriser leurs savoirs locaux, surtout dans les zones arides du nord où la dégradation est visible.
- **Le rendement reste le critère prépondérant** : les agriculteurs n'adopteront ces pratiques que s'ils perçoivent une capacité à concilier productivité immédiate et durabilité, tout en s'adaptant à la géophysique locale (ex : zaï sur sols secs).
- **La perception du marché est un frein majeur** : les consommateurs privilégient l'esthétique des produits conventionnels, ignorant les avantages qualitatifs (goût, conservation) des produits agroécologiques.



Beo-Neere Agroécologie

Chapitre 5

Évaluation des Impacts de la Transition

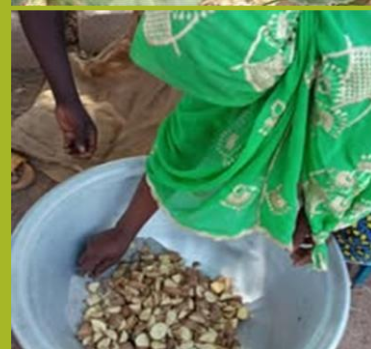
5.1. RENDEMENTS ET PRODUCTION AGRICOLE

RENDEMENTS
(YELEMANI, CNABIO, BEO-
NEERE AGROÉCOLOGIE)

*« Nos rendements ne font que croître depuis que nous utilisons le compost.
Avant le projet, mes récoltes étaient si maigres que je ne pouvais assurer que
8 mois d'alimentation à ma famille. »¹²*

Plusieurs études ont montré que l'agroécologie au Burkina Faso peut avoir des effets positifs sur l'amélioration des rendements, la récupération des sols dégradés, et la restauration de la végétation (Billaz, 2012). Ces bénéfices sont illustrés par des exemples concrets. Dans l'est du pays, l'adoption combinée de techniques agroécologiques - associations céréales-légumineuses, gestion de l'eau, fumure organique et intégration agriculture-élevage - a permis de multiplier les rendements par plus de quatre, atteignant 1'400 kg/ha contre 320 kg/ha initialement (Westerberg & Dianou, 2025). Dans le sud, l'association Pag-La-Yiri a formé plus de 8 000 femmes au compostage depuis 1987, avec des résultats significatifs : augmentations importantes des rendements agricoles, notamment pour le

¹² Citation d'un bénéficiaire des actions de l'ONG « Graine de Baobab », <https://www.grainedebaobab.org/?+Projet-Agro-ecologique+>, dernière consultation le 10.05.2026



sorgho, ainsi qu'une amélioration de la capacité de rétention d'eau des sols (PLY, n.d.). Intervenant 4 a confirmé que certaines coopératives de femmes ont triplé leurs revenus et amélioré leur consommation alimentaire quotidienne, passant de 1 ou 2 repas par jour à trois repas, parfois avec un goûter supplémentaire. De même, Intervenant 9 cite l'augmentation des rendements comme une réalité constatée qui est un résultat des pratiques telles que la fabrication du compost et son utilisation. Cette amélioration importante s'explique par la fertilité des sols améliorée, l'eau mieux gérée, et les interactions écologiques entre cultures et élevages.

De plus, les exploitations ayant atteint un stade avancé de transition agroécologique présentent généralement des revenus agricoles plus élevés et une meilleure résilience économique, notamment grâce à la diversification des productions et à l'intégration agriculture-élevage (PLY, n.d.). Par ailleurs, même en cas de semis tardifs, les parcelles enrichies en compost ont maintenu des rendements élevés, contrairement aux parcelles non traitées, ce qui témoigne d'une meilleure résilience face aux aléas climatiques (PLY, n.d.). Intervenant 6 a affirmé que la fumure organique et le compostage figuraient parmi les pratiques agroécologiques les plus efficaces au Burkina Faso. Dans un contexte marqué par la dégradation des sols, la baisse de leur fertilité, et le coût élevé des engrais minéraux, ces pratiques permettent d'améliorer durablement la structure et la fertilité des sols, ce qui se traduit par une hausse des rendements, notamment dans les cultures céréalières et maraîchères.

Cependant, même ce point n'est pas sans susciter de controverse, puisque Westerberg et Dianou (2025) soulignent certaines limites à l'utilisation de la fumure organique en raison de contraintes logistiques. Intervenant 6 a affirmé que la production de fumier ne suffisait pas à couvrir les besoins

des producteurs et productrices, et que le circuit de production¹³ était limité. Cela signifie qu'un ou plusieurs maillons de cette chaîne rencontrent des difficultés. La structure institutionnelle (ONG et État) chargée de promouvoir la fumure organique n'est pas encore assez développée. Au-delà, il y a des freins liés aux niveaux d'exploitation, comme des fosses à fumier insuffisantes, des techniques de compostage mal maîtrisées, un manque de matériel, ou une organisation entre agriculture et élevage parfois faible.

Cela constitue donc un frein au développement de l'agroécologie, car la base de la fertilisation est la fumure organique. Les engrais chimiques apportent des réponses plus rapides, c'est pourquoi l'utilisation de pesticides de synthèse reste élevée, surtout dans les zones humides. En outre, Intervenant 6 précise qu'il serait réducteur de ne considérer que le compostage comme pratique déterminante. Au Burkina Faso, les meilleurs résultats sont généralement obtenus lorsque plusieurs pratiques sont combinées. Parmi les pratiques particulièrement efficaces et prometteuses, il cite :

- les cordons pierreux et le zaï, surtout dans les zones sahéliennes et nord-soudaniennes, qui améliorent fortement la rétention d'eau et la récupération des terres dégradées ;
- l'intégration agriculture-élevage, qui facilite l'accès à la fumure organique et sécurise les revenus ;

¹³ Au Burkina Faso, ce circuit comprend généralement plusieurs étapes : la disponibilité du bétail (bovins, ovins, caprins), la collecte des déjections animales, la collecte des résidus végétaux (paille, feuilles, résidus de récolte), la fabrication du fumier ou du compost, le stockage, le transport vers les champs, l'épandage dans les parcelles.

- les associations et diversifications des cultures, qui réduisent les risques climatiques et économiques ;
- le paillage et la couverture du sol, très efficaces contre l'érosion et l'évaporation ;
- et l'agroforesterie, qui améliore progressivement la fertilité et la résilience des systèmes agricoles.
- Dans certains contextes, notamment en zones fortement dégradées, les techniques de conservation des eaux et des sols comme le zaï et les demi-lunes peuvent produire des effets plus rapides sur les rendements que le compost seul.

Les bénéfices du rendement sont cependant conditionnés par l'effet cumulatif de ses bénéfices à travers le temps. Comme abordé dans le chapitre 4, les premières années de transition peuvent être marquées par un flux financier négatif sans résultats immédiats (Westerberg & Dianou, 2025). Toutefois, à mesure que l'agroécosystème se stabilise et que les interactions écologiques se renforcent, les bénéfices deviennent plus visibles. Intervenant 8 confirme que les résultats apparaissent surtout à long terme : il faut plusieurs cycles de fumure avant d'augmenter les rendements. Il ajoute que la fumure organique et le compostage sont les activités les plus efficaces en termes d'amélioration des rendements. Comme indiqué dans les chapitres précédents, Intervenant 6 a souligné que l'efficacité des méthodes culturales dépendait fortement du contexte agroécologique, de l'accès à la main-d'œuvre, du bétail, et de l'accompagnement technique.

En conclusion, malgré des contraintes de main-d'œuvre et des délais de retour sur investissement, l'adoption des pratiques agroécologiques offre des bénéfices sur les rendements par la

diversification des cultures, l'intégration agriculture-élevage et une réduction de la dépendance aux intrants externes (Kimposo, 2023 ; Westerberg & Dianou, 2025).

5.2. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

« Dans mon champ, je ne pouvais pas cultiver de petit mil, car ma terre était pauvre. Je le peux maintenant et mes rendements agricoles ont doublé »¹⁴



Si les résultats des pratiques agroécologiques sur les rendements sont abondamment documentés, leur impact sur le climat spécifique au Burkina Faso reste moins étudié. De manière générale, plusieurs études confirment que ces pratiques contribuent à la protection de l'environnement en améliorant la santé des sols, en préservant l'eau, en réduisant l'érosion, en protégeant la biodiversité et en minimisant la pollution chimique. Au

Burkina Faso, ces avantages découlent de pratiques telles que l'agroforesterie, le compostage, l'agriculture de conservation, les cultures intercalaires et la RNA, qui imitent les processus naturels et intègrent des systèmes associant cultures, élevage et arbres (Westerberg & Dianou, 2025).

¹⁴ Citation d'un bénéficiaire des actions de l'ONG "Graine de Baobab", <https://www.grainedebaobab.org/?+Projet-Agro-ecologique+>, dernière consultation le 10.05.2026



Les résultats empiriques confirment la capacité de l'agroécologie à inverser les impacts négatifs des pratiques d'agriculture conventionnelles sur l'activité biologique, la dégradation et la fertilité des sols (Billaz, 2012 ; Bagagnan et al., 2024 ; El Bilali et al., 2022 ; Westerberg & Dianou, 2025). Les mécanismes de cette régénération sont multiples et interdépendants. Bagagnan et al. (2024) met en évidence les bénéfices des pratiques agroécologiques telles que les associations culturales traditionnelles et les rotations, l'intégration agriculture-

élevage, la lutte biologique contre les ravageurs et les maladies, ainsi que la fertilisation organique pour restaurer les terres dégradées. Concrètement, l'application de compost et de fumier augmente la matière organique et l'activité microbienne, tandis que l'intégration de légumineuses fixe l'azote (Westerberg & Dianou, 2025). De plus, les techniques de travail réduit du sol et le paillage améliorent la structure et la porosité de la terre (Westerberg & Dianou, 2025). Un exemple concret des effets positifs de ces pratiques sur la qualité des sols est donné par Intervenant 6, qui explique que des terres auparavant abandonnées dans plusieurs localités du Plateau central et du Nord ont pu redevenir cultivables grâce aux techniques de conservation des eaux et des sols comme le zaï, les demi-lunes et les cordons pierreux.

Ensuite, les techniques de conservation des eaux et des sols, telles que les cordons pierreux, les demi-lunes, les fosses-fumière, la RNA, les techniques de végétalisation, et le paillage s'avèrent particulièrement efficaces pour atténuer les contraintes environnementales (Billaz, 2012 ; Dipama, 2016 ; Westerberg & Dianou, 2025). Ces pratiques permettent la récupération des sols dégradés par l'amélioration de leur fertilité et de leurs conditions hydriques, la réduction des risques d'érosion et de perte de fertilité des sols, l'amélioration de la structure de surface des sols, la reconstitution du couvert végétal ligneux, ainsi que l'amélioration de la recharge et du niveau de la nappe phréatique (Dipama 2016).



Cette efficacité est corroborée par l'étude de Zouré et al. (2025), qui a montré que le zaï d'un diamètre de 30 à 40 cm et les parcelles en demi-lune d'un mètre de diamètre atténuent efficacement les effets des périodes de sécheresse en conservant l'humidité du sol pendant deux à trois semaines. Au bout de seulement deux ans, les rendements des cultures obtenus grâce à ces techniques agroécologiques étaient quatre à seize fois supérieurs à ceux obtenus par semis direct. Cette

amélioration, liée aux changements des propriétés hydrauliques de surface et à la fertilité accrue, confirme la pertinence de ces techniques pour le développement agricole durable au Sahel. Ces résultats ont été confirmés par les personnes interrogées, qui ont constaté une amélioration de la qualité des sols grâce à l'emploi de méthodes agroécologiques. Le compostage, la culture zaï, et les plates-bandes en demi-lune permettent ainsi de régénérer progressivement le sol.



Par ailleurs, d'un point de vue sanitaire et environnemental, le passage à des intrants biologiques réduit la pollution chimique, protégeant les sols, les plans d'eau, et la vie aquatique contre le ruissellement et la bioaccumulation (Westerberg & Dianou, 2025). Des pratiques comme l'agriculture circulaire et l'utilisation d'engrais biologiques

permettent de recycler les déchets, réduisant ainsi le recours à la culture sur brûlis et à l'utilisation excessive de produits chimiques. Ces préoccupations sont confirmées par des recherches indiquant que certains producteurs ont refusé de se lancer dans la production du coton, une culture très rentable, en raison des risques liés aux pesticides utilisés dans ce type de culture (Viability Project Team, 2023). Cet intérêt pour la réduction des polluants a été confirmé par Intervenant 4 et 8, tandis que Intervenant 6 souligne plutôt la nécessité de garantir la sécurité alimentaire, en particulier dans un premier temps, quitte à recourir aux engrais chimiques et autres intrants polluants.



L'agroforesterie et la couverture végétale peuvent également avoir un effet positif sur le climat étant donné qu'elles créent des microclimats en apportant de l'ombre et de l'humidité. Une étude menée dans huit pays africains sur les variables environnementales dans l'adoption des pratiques agroécologiques cite des témoignages confirmant ce point : « l'agroforesterie minimise les effets du changement climatique » et « de vastes étendues couvertes d'arbres améliorent les conditions climatiques de toute la région » (Coe et al., 2025).

Vu ces avantages et le contexte spécifique auquel le Burkina Faso est confronté, avec des aléas climatiques importants, il n'est pas surprenant que 84% des personnes interrogées au centre du Burkina Faso citent des motivations environnementales comme moteur de l'adoption (Coe et al., 2025). En effet, les agriculteurs et agricultrices ayant participé à une étude de 2025 ont reconnu les bénéfices de ces pratiques dans l'amélioration des sols et de l'eau.

5.3 DIMENSION SOCIALE

« Il y a une amélioration de la cohésion sociale par le travail collectif (les cordons sont réalisés en équipe) et l'exode des jeunes hommes a diminué, avec les fosses et les cordons, ils reprennent confiance en l'agriculture. »¹⁵



La dimension sociale est un pilier essentiel de l'agroécologie, mais elle est en même temps très

¹⁵ Citation d'un bénéficiaire des actions de l'ONG "Graine de Baobab", <https://www.grainedebaobab.org/?+Projet-Agro-ecologique+>, dernière consultation le 10.05.2026

difficile à évaluer et surtout à quantifier. Le manque de données au Burkina Faso, déjà évoqué, rend encore plus difficile toute conclusion pertinente. La littérature étudiée ne fait nullement état d'une quelconque menace que l'agroécologie aurait fait peser sur la culture, l'identité, la tradition, l'innovation et le savoir des communautés locales, ce qui constitue une condition préalable essentielle à une transition réussie.

Premièrement, les pratiques agroécologiques ont un impact positif sur la sécurité alimentaire. Bationo (2025) montre que l'adoption de pratiques agricoles durables augmente le niveau de sécurité alimentaire des agriculteurs d'environ 39 %, et que cet effet varie en fonction des zones géographiques. Au sud du pays, les effets de l'adoption de pratiques agricoles durables sont positifs et significatifs, alors qu'ils sont positifs mais non significatifs dans les deux autres zones, ce qui souligne à nouveau l'importance des différences régionales. Dans le même ordre d'idées, Nikiema et al. (2026) montrent que les ménages utilisant des méthodes agroécologiques ont enregistré un taux d'insécurité alimentaire de 6,6 %, contre 15 % pour les ménages utilisant des méthodes conventionnelles. Les intervenants 6 et 8 approuvent ce chiffre qu'ils jugent représentatif des observations de terrain.



Deuxièmement, les pratiques agroécologiques peuvent contribuer à la cohésion sociale. Rouamba et al. (2024) montrent dans leur étude que la culture maraîchère favorise et renforce l'entraide au sein des communautés. Ils observent des échanges de connaissances et constatent que les paysans et les paysannes empruntent divers outils rudimentaires. L'amélioration des pratiques agroécologiques que les agriculteurs et agricultrices ont mises en œuvre de leur propre initiative, sans programme particulier, constitue, dans les travaux de Tega et al. (2025), une preuve supplémentaire de l'intense échange de connaissances sur la manière dont ces techniques peuvent être améliorées, ce qui renforce par ailleurs l'esprit communautaire. De plus, selon Kimposso (2023), l'impact social des formations continues en agroécologie peut être évalué en fonction du degré de transition agroécologique opéré dans les exploitations agricoles. En effet, plus les gens adhèrent à un idéal, plus leurs décisions s'alignent sur celui-ci. Selon cet argument, la cohésion sociale s'accroît à mesure que les agriculteurs et agricultrices recourent davantage à ces pratiques. Aussi, Intervenant 6 constate que les champs écoles paysans, les coopératives, et les initiatives communautaires constituent des espaces importants d'apprentissage et de transmission des savoirs agroécologiques. Cependant, il souligne que ces dynamiques collectives sont souvent renforcées par les dispositifs de projets, les ONG et les approches d'accompagnement communautaire, qui structurent les espaces d'échange et de coopération. Les pratiques agroécologiques favorisent naturellement le partage de connaissances, mais la cohésion sociale observée est souvent amplifiée par les approches de projet et l'animation communautaire.

En outre, la pratique maraîchère favorise l'autonomisation des femmes. Intervenant 6 a confirmé que la production maraîchère concernait principalement les femmes, qui y avaient recours pour subvenir à leurs besoins financiers et à ceux de leurs enfants. Le travail de Rouamba et al. (2024)

cite une personne qui décrit l'importance des pratiques agroécologiques pour la raison suivante :

« Les femmes que j'ai accompagnées ont pu acquérir des moyens de locomotion (moto et vélo) et, avec leurs enfants, elles arrivent à les scolariser et à soutenir leurs maris dans les dépenses. »



5.4 PROTECTION ECONOMIQUE

« Nous n'utilisons plus de produits chimiques néfastes pour les terres et notre santé et nous faisons des économies bienvenues : l'engrais nous revenait cher et nous devons prendre des crédits ! »¹⁶



Yelemani

Les rendements ne sont pas la seule composante économique qui permet d'évaluer les effets des pratiques agroécologiques. À l'est du Burkina Faso, elles offrent une protection économique significative aux petits exploitants agricoles en diversifiant les sources de revenus, en renforçant la

¹⁶ Citation d'un bénéficiaire des actions de l'ONG "Graine de Baobab", <https://www.grainedebaobab.org/?+Projet-Agro-ecologique+>, dernière consultation le 10.05.2026

stabilité financière des ménages et en réduisant l'écart avec le revenu vital (Westerberg & Dianou, 2025). Elles permettent ainsi de diminuer la vulnérabilité aux chocs sans dépendre uniquement des rendements agricoles. Selon l'étude de Westerberg et Dianou (2025), les exploitations ayant atteint un stade avancé de transition agroécologique enregistrent un revenu annuel moyen de 2'981 USD par ménage (soit environ 580 USD par adulte), dépassant le seuil de revenu vital rural estimé à 2'112 USD — couvrant des besoins essentiels tels que l'alimentation, le logement, l'éducation, la santé et l'épargne — avec un excédent de 839 USD. En revanche, les exploitations en début de transition affichent un revenu moyen de 1'341 USD (soit 261 USD par adulte) et font face à un déficit de 781 USD par rapport à ce seuil. Ces différences s'expliquent notamment par des écarts dans les revenus issus de la production et de la consommation, ainsi que par une dépendance plus importante aux sources externes telles que le soutien des ONG chez les exploitations moins avancées. Globalement, ces ménages atteignent en moyenne un revenu de 1'734 USD par an (soit 80 % du seuil de revenu vital), dépassant le PIB par habitant national (908 USD) et les revenus des travailleurs saisonniers (Westerberg & Dianou, 2025). Par ailleurs, un meilleur accès au crédit contribue également à renforcer leur résilience face aux incertitudes économiques.

Comme les entretiens et la littérature suggèrent, l'accès au crédit et aux services financiers constitue un obstacle majeur pour les petits exploitants agricoles qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour investir dans des pratiques agroécologiques. L'accès aux matériaux, aux technologies, et aux autres intrants est essentiel pour améliorer la productivité des terres et la rentabilité économique. Dans leur étude menée dans l'est du Burkina Faso, Westerberg & Dianou (2025) examinent l'accès au financement et constatent des disparités notables entre les différentes étapes de la transition agroécologique. Plus précisément, 43 % des ménages ayant recours à des

pratiques agroécologiques avancées ont déclaré pouvoir emprunter auprès d'une banque rurale, contre seulement 4 % des agriculteurs en phase de transition (Westerberg & Dianou, 2025). En revanche, une plus grande proportion d'agriculteurs en début de transition (48 %) dépend des emprunts auprès de leur famille et de leurs amis. L'étude montre également que les agriculteurs ayant recours à des pratiques agroécologiques plus avancées ont tendance à avoir des niveaux d'endettement plus faibles que ceux en phase précoce (8 USD contre 35 USD). Comme l'explique Intervenant 6, cette réduction de l'endettement pourrait s'expliquer en partie par la diminution des achats d'engrais chimiques et de pesticides, ce qui contribue également à réduire certaines dettes liées aux intrants agricoles.

De plus, Intervenant 8 a remarqué les efforts de l'État sur cette dernière année concernant la mise en œuvre de plusieurs fonds en soutien à l'agroécologie. L'agence nationale pour la promotion de la finance inclusive est un exemple positif des subventions des élevages, cultures maraîchères, mais aussi de soutien aux femmes ou aux personnes avec des handicaps. Le soutien passe aussi par l'accès à des produits financiers. Le PAPEA met notamment en relation les producteurs et productrices avec l'IMF – une association de microfinance. Constatant qu'il s'agit d'acteurs éloignés qui ignorent les réalités de chacun, le PAPEA leur permet de se connaître afin de mettre en place des produits financiers adaptés aux réalités individuelles. Cette action a eu des résultats concrets avec la mise en place de crédits adaptés : 150'000 CFA qu'ils peuvent rembourser très facilement avec l'implémentation des pratiques agroécologiques.

Si on considère que la sécurité financière est en partie déterminée par les consommateurs, il est essentiel de s'interroger sur la question de l'existence d'un public intéressé par les produits issus des pratiques agroécologiques. Intervenant 8 confirme l'existence d'un public cible pour les produits issus de l'agroécologie qui est prêt à payer plus cher que pour des produits issus de l'agriculture conventionnelle. D'après Intervenant 1, l'augmentation des revenus est un résultat



immédiat de la transition agroécologique. Il donne aussi l'exemple d'un oignon qui est vendu deux fois plus cher lorsqu'il est produit agroécologiquement comparé à une production conventionnelle. De plus, le potentiel de conservation des produits agroécologiques représente un atout pour les consommateurs et

pourrait être une stratégie pour faire face aux contraintes de stockage. Par exemple, Intervenant 8 explique que les oignons produits issus de l'agroécologie peuvent être conservés plus longtemps que ceux issus des pratiques conventionnelles, ce qui permet aux producteurs et productrices de les vendre lorsque le prix sur le marché est le plus intéressant. Intervenant 8 nuance néanmoins l'avantage de valorisation marchande différée puisqu'elle suppose que le producteur soit dans une certaine position pour ne pas être contraint de vendre dès la récolte. Or, la grande majorité des petits producteurs et productrices burkinabè sont des vendeurs précoces par nécessité de trésorerie, ce qui rend l'argument commercial de la conservation peu accessible sans accès au crédit ou au stockage collectif.

Dans l'ensemble, ces résultats suggèrent tout de même que l'agroécologie améliore non seulement les rendements et le revenu net par hectare, mais contribue également à renforcer la sécurité alimentaire, à améliorer l'accès au financement, à réduire l'endettement et à augmenter de manière significative le revenu des ménages (Westerberg & Dianou, 2025). Bien que l'accès au financement constitue un frein initial à l'adoption des pratiques agroécologiques, celles-ci peuvent à terme renforcer l'autonomie économique des producteurs et réduire leur vulnérabilité financière.



Points clés

CE CHAPITRE 5 A ADRESSÉ LA QUESTION DE RECHERCHE SUIVANTE :

3. Quels sont les résultats de la transition vers l'agroécologie au Burkina Faso ?

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS :

- L'agroécologie permet de faire **face à la dégradation des sols et d'augmenter les rendements et les revenus** sur le moyen et long terme, tout en renforçant la **résilience climatique et la cohésion sociale**, bien que ces bénéfices soient conditionnés par l'accès au financement.
- Malgré un **retour sur investissement différé et des contraintes logistiques**, les pratiques agroécologiques, notamment l'utilisation de fumier organique et le compostage, ont prouvé leur efficacité pour augmenter les rendements dans plusieurs régions du Burkina Faso.
- Les effets économiques des pratiques agroécologiques dépassent les rendements : **diversification des revenus, réduction des coûts et meilleure stabilité financière**. Toutefois, l'accès aux ressources (financement, formation, matériel) reste un frein important à l'adoption initiale.
- Les pratiques agroécologiques ont des **effets sociaux positifs sur la sécurité alimentaire, la cohésion communautaire et l'autonomisation des femmes**.



Yelemani

Chapitre 6

Conclusions et Recommandations

L'objectif de cette étude était de dresser un état des lieux de la transition agroécologique au Burkina Faso, en documentant ses dynamiques, ses mécanismes de soutien, ses résultats et les obstacles à son développement. À l'aide d'une revue systématique de la littérature et d'entretiens semi-structurés avec des acteurs et actrices clés de l'agroécologie au Burkina Faso, différentes conclusions ont pu être tirées, qui sont abordées dans ce chapitre à la lumière des questions de recherche. Les limites de cette étude sont ensuite présentées, puis une recommandation est formulée concernant les mesures supplémentaires nécessaires pour poursuivre la transition agroécologique.

1. Quelles sont les dynamiques de la transition vers l'agroécologie au Burkina Faso ?

La transition agroécologique au Burkina Faso est une réalité, et on perçoit une véritable dynamique : on observe une augmentation du nombre d'acteurs actifs, des gains de rendement avérés dans de nombreux cas et une diffusion croissante des pratiques, qui font leurs preuves dans différentes régions. Il existe néanmoins de grandes disparités entre les différentes régions, des incertitudes quant à la durabilité des projets et, en raison du manque de données systématiques au niveau national, des difficultés à quantifier ces résultats. Il est important de noter que l'agroécologie et l'agriculture conventionnelle suivent chacune leur propre voie. Elles ne sont pas nécessairement en contradiction l'une avec l'autre. Ainsi, l'agroécologie ne semble pas encore en mesure, à l'heure actuelle, de relever le défi de la sécurité alimentaire nationale.

1.1 En quoi consistent ces transitions et quels en sont les principaux moteurs ?

L'une des principales conclusions de cette étude, notamment tirée des entretiens menés, est que les pratiques agroécologiques ne sont pas une nouveauté au Burkina Faso. Des pratiques comme le zaï, le compostage, les cordons pierreux ou les associations céréales-légumineuses étaient déjà employées bien avant que le terme n'existe. Ce savoir endogène constitue une base importante sur laquelle il est possible de s'appuyer pour pousser la transition agroécologique plus loin. Malheureusement, cela se reflète encore trop peu dans la SND-AE de l'État.

Les principaux moteurs du changement sont avant tout de nature pragmatique : l'augmentation des rendements, la réduction des coûts d'exploitation et la résilience face à la dégradation des sols et aux aléas climatiques. Les considérations environnementales ou idéologiques jouent un rôle secondaire, même si elles sont bien présentes. Les pratiques mises en œuvre varient considérablement d'une région à l'autre, voire au sein d'une même région. De manière générale, on constate que les techniques de conservation de l'eau et des sols prédominent dans le nord, tandis qu'elles sont peu utilisées dans le sud, où les intrants chimiques sont largement répandus et où les coûts d'entretien des machines freinent la diffusion des pratiques agroécologiques.

1.2 Quels sont les principaux défis associés à cette transition ?

Malgré la dynamique actuelle, la transition s'opère lentement et peine à s'imposer dans les exploitations qui ne bénéficient pas de projets de soutien. L'un des principaux risques identifiés est le fait que de nombreux agriculteurs n'appliquent les pratiques agroécologiques que pendant la durée du financement d'un programme, sans les poursuivre de manière autonome par la suite. La difficulté à garantir les mêmes rendements immédiatement après la conversion des pratiques constitue un obstacle majeur : les premières années de la transition peuvent être marquées par un

flux de trésorerie négatif, car les agriculteurs doivent investir du temps et des ressources dans la mise en place d'infrastructures agroécologiques, sans que cela ne génère immédiatement de bénéfices significatifs. Les entretiens menés nous ont permis de comprendre l'importance de cet investissement initial. La rentabilité économique se manifeste surtout à moyen et long terme, ce qui nécessite un accompagnement intensif et une meilleure connaissance des seuils de rentabilité afin d'orienter les mesures de manière ciblée.

À cela s'ajoutent une pénurie de main-d'œuvre, qui constitue une raison majeure d'abandonner des pratiques telles que le compostage, l'épandage de lisier et le paillage, ainsi que le manque de connaissances techniques et la pénibilité du travail lié aux pratiques agroécologiques. Les difficultés économiques structurelles entravent encore davantage une large adoption de ces pratiques. Parmi celles-ci figurent l'accès limité aux infrastructures, les routes en mauvais état, les difficultés de commercialisation des produits agroécologiques et le faible intérêt des prestataires de services pour ces produits. À cela s'ajoute l'insécurité liée aux droits fonciers, qui freine les investissements à long terme. La dimension de genre est également liée à cela. Même si les femmes et les jeunes sont souvent présentés comme les pionniers de l'agroécologie, leur marge de manœuvre reste limitée en raison de l'inégalité d'accès aux ressources, à l'éducation et aux processus décisionnels agricoles. Au niveau institutionnel, l'inaction relative de l'État est identifiée comme l'un des principaux obstacles.

L'un des principaux défis réside dans l'insuffisance des données et des recherches, qui sera également abordée plus loin dans les recommandations. Elle complique la mise en place de programmes ciblés tant par les ONG que par l'État.

2. Quels mécanismes de soutien facilitent la transition agroécologique au Burkina Faso?

Les mécanismes de soutien les plus efficaces combinent un accompagnement technique, des formations adaptées aux réalités locales et un suivi personnalisé sur le terrain. Les ONG sont les acteurs les plus actifs et les plus présents sur le terrain ; elles pallient en partie les carences de l'État. La durabilité de leurs actions reste toutefois fragile sans un financement national structurel et leur nombre croissant pose la question de la coordination et de la cohérence globale. Le cadre institutionnel, bien qu'en progression avec la SND-AE, reste insuffisamment opérationnel pour garantir une transition durable et à grande échelle.

2.1 Quels sont les besoins et les demandes des producteurs et productrices en matière de soutien ?

Le travail des ONG, notamment en matière d'aide concrète, d'accès à des intrants biologiques à des prix abordables, et de débouchés où leurs produits peuvent être vendus à des prix équitables, est très apprécié par les producteurs et productrices. Le souhait de bénéficier de formations pratiques adaptées aux différentes régions du pays est unanime. Dans ce travail, il est important de conserver une approche personnalisée et de ne pas se contenter de fournir du matériel et des formations, car sinon, il existe un risque que les producteurs et productrices cessent d'appliquer les pratiques agroécologiques dès la fin du programme. L'accompagnement à long terme des producteurs et l'aspect « humain » sont essentiels pour garantir la durabilité des mesures et la poursuite des pratiques au-delà des projets.

Le transfert de compétences entre bénéficiaires directs et indirects est un élément central des projets de développement, car il permet une diffusion plus large des bonnes pratiques tout en

limitant les coûts des projets. La sensibilisation et l'éducation à l'école, dans les villages et au sein des associations d'agriculteurs constituent des leviers déjà existants qu'il convient de renforcer. Une approche encore insuffisamment développée concerne les consommateurs : la création d'une demande consciente et d'un marché valorisant les produits agroécologiques reste une condition nécessaire à la viabilité économique de la transition, difficile à atteindre avec les mesures actuelles et qui restera probablement difficile à mettre en œuvre à l'avenir avec des moyens limités.

2.2 Quelles sont les perceptions des producteurs et productrices concernant les risques et les opportunités associés à l'agroécologie ?

Au cours de nos travaux, nous avons pu constater que les producteurs et productrices considèrent généralement l'agroécologie comme un moyen d'augmenter les rendements, d'améliorer la santé des sols, et de réduire la dépendance aux intrants chimiques coûteux. Des pratiques telles que le compostage et la RNA présentent des avantages tangibles et visibles, ce qui favorise leur adoption. La valorisation des savoirs endogènes est également un levier important : les producteurs apprécient le fait que l'agroécologie s'appuie sur leurs pratiques existantes plutôt que de les remplacer.

En revanche, les producteurs et productrices se montrent également prudents et identifient des risques évidents liés à la mise en œuvre de pratiques agroécologiques. Les baisses de rendement à court terme, susceptibles de compromettre la sécurité alimentaire du ménage, sont identifiées comme leur principale préoccupation. Les hommes, qui sont souvent responsables de l'approvisionnement de base de la famille, hésitent particulièrement à prendre ce risque. La perception d'une charge de travail accrue et d'un effort important constitue un autre obstacle

majeur. Une solution possible consiste à faire en sorte que les nouvelles méthodes, afin de dissiper ces réticences, s'appuient sur une adaptation progressive des pratiques traditionnelles existantes plutôt que sur une rupture technique brutale.

3. Quels sont les résultats des transitions agroécologiques ?

Au vu de la littérature et des entretiens, les résultats de la transition agroécologique au Burkina Faso sont, dans l'ensemble, majoritairement positifs dans tous les domaines étudiés. Les bénéfices existent clairement, mais ils sont souvent progressifs et fortement dépendants des capacités d'accompagnement, de formation et d'organisation locale. Toutefois, les résultats restent fragmentaires, concentrés dans le nord et l'est du pays, et proviennent souvent d'études de cas à petite échelle dont la transposabilité à l'échelle nationale est limitée. Cette fragmentation représente certes une limite pour la généralisation des résultats à l'échelle nationale mais est normale compte tenu de l'objectif de ces recherches. Comme discuté plus tôt, l'agroécologie s'adapte aux contextes locaux et les études doivent donc se concentrer sur des échelles locales pour en comprendre l'adoption. La littérature sur l'agroécologie pose toujours une difficulté entre localisation et généralisation que nous devons assumer comme une caractéristique inhérente à ce champ de recherche, et non comme une faiblesse méthodologique. De plus, c'est précisément la richesse des contextes locaux qui permet de mieux comprendre les conditions de succès de la transition.

D'un point de vue agronomique, les pratiques agroécologiques ont souvent permis d'augmenter les rendements. Ces gains s'accompagnent d'une meilleure résilience face aux variations climatiques, grâce notamment à une meilleure capacité de rétention d'eau des sols et à une meilleure résistance

aux semis tardifs. D'un point de vue écologique, il convient de mentionner les effets positifs sur la fertilité des sols, la réduction de l'érosion et la restauration de la végétation. Sur le plan économique, les exploitations ayant atteint un stade avancé de transition affichent des revenus supérieurs au seuil de subsistance rural, tout en réduisant leur endettement et en bénéficiant d'une plus grande indépendance financière grâce à un accès facilité au crédit. Sur le plan social, on observe des effets positifs sur la sécurité alimentaire et la cohésion communautaire, même s'il est difficile de les quantifier. De même, certains indices suggèrent que le rôle des femmes est renforcé. Tous ces résultats dépendent toutefois fortement de l'horizon temporel et de la continuité de l'accompagnement, ce qui souligne une fois de plus la nécessité d'investir de manière durable dans les mesures de soutien.

CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES ET LIMITES

Ce travail présente certaines limites méthodologiques et met en évidence quelques défis systémiques susceptibles de se poser lors d'une collaboration avec des partenaires locaux dans le cadre de la conception d'un projet. Tout d'abord, seules quelques personnes ayant déjà été en contact avec Project Scalagro ou l'Institut de Hautes Études Internationales et du Développement ont été interrogées. De plus, aucun producteur ni aucune productrice n'a été interrogé directement et leur point de vue n'a été représenté qu'indirectement. La présence sur place pour les entretiens aurait permis d'obtenir des témoignages plus spontanés et nuancés. Les entretiens à distance ont parfois limité la profondeur des échanges et la disponibilité des intervenants a constitué un défi logistique récurrent. Cette approche a toutefois permis d'échanger avec des personnes très

expérimentées qui collaborent avec d'innombrables producteurs et disposent ainsi d'une bonne vue d'ensemble de la situation et de leur perception.

De plus, les données disponibles sont souvent fragmentées et proviennent d'études de cas menées dans certains villages, ce qui rend leur généralisation à l'échelle nationale difficile. Les données parfois contradictoires et les contextes très différents d'une région à l'autre rendent l'élaboration d'un bilan national difficile.

La durée du projet, qui n'a duré qu'un semestre au lieu des deux initialement prévus, a également limité la profondeur de l'analyse. Ce travail a révélé la complexité du contexte de recherche au Burkina Faso. Il est difficile de travailler dans un environnement instable, avec des ressources limitées et des interlocuteurs dont l'accessibilité est compliquée par l'instabilité sécuritaire et institutionnelle du pays. Il semble difficile d'établir un partenariat solide avec les acteurs locaux, car le flux d'informations est difficile à garantir, comme nous l'avons constaté à travers l'absence de réponse, des réponses tardives, des annulations de dernière minute, des retards ou des départs prématurés. De plus, la situation politique actuelle du Burkina Faso rend le travail avec des acteurs burkinabè et sur place encore plus difficile.

RECOMMANDATIONS

Plusieurs recommandations concrètes peuvent être formulées à partir de ces conclusions. Premièrement, il est urgent d'élaborer une définition commune de l'agroécologie au Burkina Faso, à laquelle tous les acteurs, notamment l'État, les ONG, les associations d'agriculteurs, agricultrices et les chercheurs, doivent participer, afin de réduire la fragmentation des approches et de faciliter

la coordination. Deuxièmement, il est primordial d'améliorer considérablement la base de données : des statistiques nationales sur la diffusion des pratiques agroécologiques, des études comparatives couvrant les trois zones climatiques et des outils d'évaluation adaptés au contexte burkinabè sont indispensables pour orienter de manière ciblée les programmes des organisations non gouvernementales et les politiques publiques. Cela permettrait de déterminer dans quelle région les pratiques agroécologiques sont les plus efficaces en matière de sécurité alimentaire, de rendements, de croissance économique et de résilience climatique, afin de les prioriser lors du transfert de connaissances. Les producteurs et productrices devraient être accompagnés sur le long terme dans les régions où les pratiques agroécologiques s'avèrent efficaces, afin d'être pleinement convaincus par ces pratiques et de continuer à les appliquer sans aide extérieure, concrétisant ainsi les effets positifs sur la sécurité alimentaire, les rendements, la croissance économique, et la résilience face au changement climatique. Au vu de nos résultats, les efforts dans le nord devraient se concentrer sur le renforcement des méthodes de conservation des eaux et des sols, tandis que dans le sud, la production de compost et de fumure biologiques devrait être privilégiée pour lutter contre l'utilisation généralisée de la fertilisation chimique. Troisièmement, pour faire réellement avancer la transition agroécologique, il convient de renforcer le soutien financier à l'agroécologie dans les zones où ces méthodes se révèlent efficaces, notamment en augmentant la part des subventions consacrées aux intrants écologiques et en facilitant l'accès au crédit pour les petits agriculteurs qui entament leur conversion. Quatrièmement, les ONG devraient chercher, dans la mesure du possible, à établir des contacts et à dialoguer avec le gouvernement. Cela pourrait l'inciter, en complément de l'action des ONG, à investir dans la formation de son propre personnel à l'agroécologie, afin d'ancrer cette transition dans un cadre institutionnel durable, moins dépendant des financements étrangers. Enfin, il est essentiel que les projets de développement, à

tous les niveaux (seulement quelques ménages, communal, local ou même national), adoptent une approche ascendante qui valorise les savoirs locaux et s'adapte aux réalités du terrain, plutôt que d'imposer des modèles standardisés.

Au cours de la rédaction de ce travail et la revue de la littérature, nous avons également remarqué que l'agroécologie est parfois présentée comme une solution absolue, sans suffisamment de clairvoyance. À l'issue de nos recherches et de nos entretiens, nous sommes particulièrement convaincus qu'il ne s'agit pas d'une question de tout ou rien. Nous voyons un potentiel dans la combinaison des pratiques de l'agriculture conventionnelle et de l'agroécologie pour convaincre plus facilement les productrices et producteurs de viser une transition à moyen ou long terme.

L'agroécologie ne doit pas être présentée comme une solution miracle, mais comme un élément essentiel d'un système alimentaire diversifié, capable d'offrir une alternative durable aux méthodes agricoles conventionnelles pour une part croissante de la population rurale du Burkina Faso. Pour cela, il est indispensable que les investissements dans la recherche, la formation et l'accompagnement humain soient à la hauteur des défis à relever. Les méthodes agroécologiques peuvent constituer une partie de la solution pour certains ménages et certaines régions du pays, afin d'obtenir des rendements plus élevés et de garantir la sécurité alimentaire, tout en préservant la cohésion sociale et en se protégeant mieux contre les conséquences dévastatrices du changement climatique. Toutefois, elles n'ont pas, pour l'instant, le potentiel de représenter la majeure partie de la production agricole nationale.

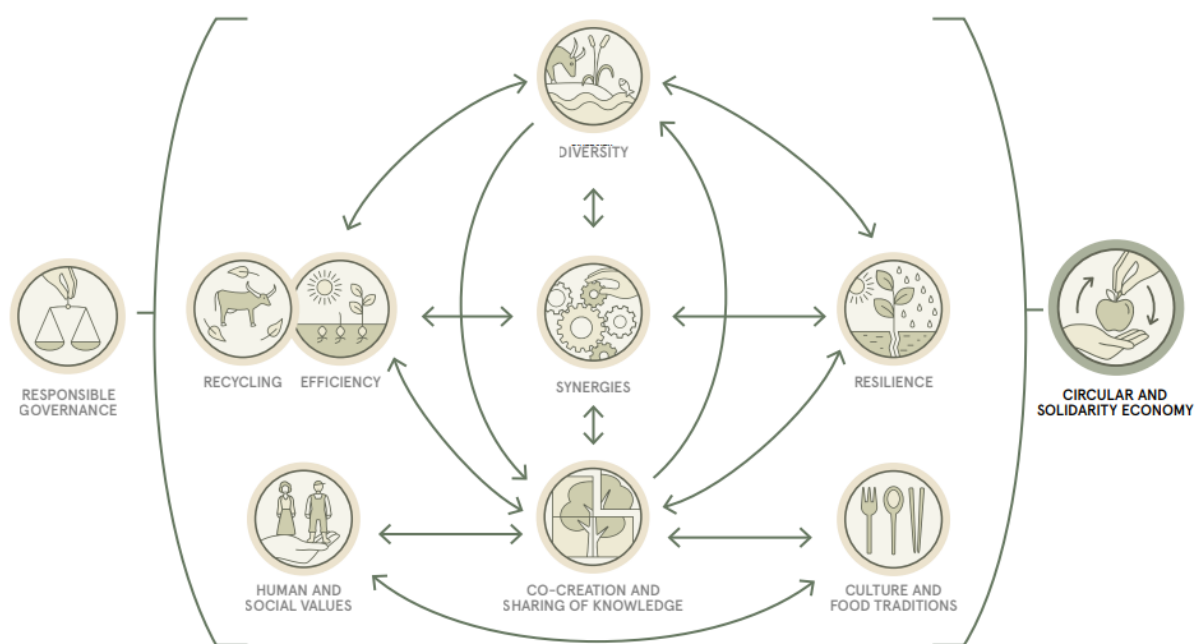
7. Annexes

Annexe 1.1 : Liste et profils des personnes interrogées

#	Raison de l'entretien
1	Acteur clé dans le soutien à la mise en œuvre de pratiques agroécologiques. L'ONG dispose de 3 sites de promotion de l'agroécologie et répond aux questions des agriculteurs et agricultrices.
2	Il agit en tant que point focal et organise des activités autour d'un ONG. Il identifie les problèmes des paysans et connaît très bien les défis auxquels les producteurs et productrices sont confrontés.
3	Interrogée afin d'apporter un point de vue scientifique qui met l'accent sur d'autres aspects, tels que les ONG.
4	Acteur économique qui participe dans la transition agroécologique. Bioprotect est un Groupement d'Intérêt Economique spécialisé dans la production, la promotion et la distribution de biostimulants, de biopesticides et de biofertilisants 100% organiques.
5	Elle travaille à l'interface entre le gouvernement et le projet international et dispose donc des connaissances nécessaires pour répondre aux questions soulevées dans le cadre de ce travail.
6	Acteur clé dans le soutien à la mise en œuvre de pratiques agroécologiques

#	Raison de l'entretien
7	Acteur clé dans le soutien à la mise en œuvre de pratiques agroécologiques
8	Acteur clé dans le soutien à la mise en œuvre de pratiques agroécologiques

Annexe 1.2 : 10 éléments de l'agroécologie (FAO, 2019)



8. Bibliographie

- Abramovay, R. (2007). *Estratégias alternativas para a extensão rural e suas consequências para os processos de avaliação*. 22–25.
- Adamou, R., Ibrahim, B., Bonkaney, A. L., Seyni, A. A., & Idrissa, M. (2021). *Niger - Land, Climate, Energy, Agriculture and Development: A Study in the Sudano-Sahel Initiative for Regional Development, Jobs, and Food Security*. <https://papers.ssrn.com/abstract=3769119>
- Altieri, M. A., & Toledo, V. M. (2011). The Agroecological Revolution in Latin America: Rescuing Nature, Ensuring Food Sovereignty and Empowering Peasants. *ResearchGate*. https://www.researchgate.net/publication/233355317_The_Agroecological_Revolution_in_Latin_America_Rescuing_Nature_Ensuring_Food_Sovereignty_and_Empowering_Peasants
- Andrieu, N., Dedieu, B., Girard, P., Scopel, E., Magaju, C., Dembele, C., Mekuria, W., & Coe, R. (2025). Methodological challenges in assessing the viability of agroecological practices: Lessons from a multi-case study in Africa. *Agronomy for Sustainable Development*, 45(2), 15. <https://doi.org/10.1007/s13593-025-01010-9>
- Baba, O., Blaise, O., Habibou, O., Souleymane, O., Eveline, S. C., Fayama, T., Amélie, D., Carolina, M., Michel, S. J., Gomez, H., & Moreno, H. (2024). *Cas des communes de Léna, Béréba, Korsimoro, Nagréongo, et Arbollé*.
- Bagagnan, A. R., Berre, D., Webber, H., Lairez, J., Sawadogo, H., & Descheemaeker, K. (2024). From typology to criteria considered by farmers: What explains agroecological practice implementation in North-Sudanian Burkina Faso? *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 8. <https://doi.org/10.3389/fsufs.2024.1386143>
- Bationo, L. J. (2025). Effect of adopting sustainable agricultural practices on food security in rural Burkina Faso: Do agro-ecological zones matter? *Cogent Food & Agriculture*, 11(1), 2570904. <https://doi.org/10.1080/23311932.2025.2570904>

- Bene, C., Maître d'Hôtel, E., Pelloquin, R., Badaoui, O., Garba, F., Sankima, J., Konfé, Z., & Botoni, G. S. (2022). *Évaluation de la résilience des systèmes alimentaires locaux dans les zones de conflits armés. Résultats d'une étude pilote dans la province de Yagha au Burkina Faso*. Bioversity International. <https://agritrop.cirad.fr/602371/>
- Berre, D., Adam, M., Koffi, C. K., Vigne, M., & Gautier, D. (2022). Tailoring management practices to the structure of smallholder households in Sudano-Sahelian Burkina Faso: Evidence from current practices. *Agricultural Systems*, 198, 103369. <https://doi.org/10.1016/j.agsy.2022.103369>
- Bezner Kerr, R., Kangmennaang, J., Dakishoni, L., Nyantakyi-Frimpong, H., Lupafya, E., Shumba, L., Msachi, R., Boateng, G. O., Snapp, S. S., Chitaya, A., Maona, E., Gondwe, T., Nkhonjera, P., & Luginaah, I. (2019). Participatory agroecological research on climate change adaptation improves smallholder farmer household food security and dietary diversity in Malawi. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 279, 109–121. <https://doi.org/10.1016/j.agee.2019.04.004>
- Billaz, R. (2012). *La Lutte Contre Les Aléas Climatiques au Burkina Faso: Acquis et Défis de l'Agro-Écologie : Le Cas de la Région Nord* [Techreport]. Agronomes et Veterinaires Sans Frontieres.
- Boko Michel Orounladji, Ollo Sib, David Berre, Mohamed Habibou Assouma, Der Dabire, Souleymane Sanogo & Eric Vall (2024) Cross-examination of agroecology and viability in agro-sylvo-pastoral systems in Western Burkina Faso, *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 48:4, 581-609, DOI: 10.1080/21683565.2024.2307902
- Brandenburg, A. (2002). Movimento agroecológico: Trajetória, contradições e perspectivas. *Revista Desenvolvimento e Meio Ambiente*, 6, 11–28. <https://orgprints.org/id/eprint/24393/>
- Centre for International Forestry Research and World Agroforestry (CIFOR-ICRAF). (n.d.). Blandine Sankara – Yelemani. <https://www.cifor-icraf.org/k4ggwa/fr/innovation/blandine-sankara-yelemani/>
- Coe, R., Andrieu, N., Alary, V., Ky-Dembele, C., Magaju, C., Orounladji, B. M., Vall, E., & Sinclair, F. (2025). Environmental factors are an important part of farmers' assessments of the value of agroecology. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, 9. <https://doi.org/10.3389/fsufs.2025.1618006>

- Crossland, M., Dembele, C., Darmaun, M., Sawadogo, S., Adeyiga, G. K., Frija, A., Alary, V., Idoudi, Z., Dhraief, M. Z. B., Bahri, H., Rostom, F. Z., Toukabri, W., Ouerghemmi, H., Shiri, Z., Gharbi, I., Mejri, R., Ciannella, R., & Geck, M. (2026). Holistic performance measurement for food systems transformation: Scoping the potential of holistic assessment for supporting agroecological transitions - Final Report. *CIFOR-ICRAF*. <https://doi.org/10.17528/cifor-icraf/009419>
- d'Anfray, A., & Belmin, R. (2022, November 23). *Photoreportage : Au Burkina Faso, un laboratoire à ciel ouvert pour la transition agroécologique*. The Conversation. <https://doi.org/10.64628/AAK.mrc7vhm3w>
- Damiba, M. O. (2025, July). *Innovation et développement : Analyse des logiques paysannes dans l'adoption des pratiques agroécologiques dans la province du Passoré au Burkina Faso du Passoré*.
- Darmaun, M. (2023). Évaluation d'agroécosystèmes en transition agroécologique : Conception et mise en situation d'un prototype de méthode dans quatre situations d'usage en France et au Sénégal (Thèse de doctorat, Institut Agro & Université de Montpellier). Thèses-fr. <https://theses.fr/2023AGR00019>
- de Ponti, T., Rijk, B., & van Ittersum, M. K. (2012). The crop yield gap between organic and conventional agriculture. *Agricultural Systems*, 108, 1–9. <https://doi.org/10.1016/j.agry.2011.12.004>
- Dedieu, B., Hostiou, N., Kuzo, J., Mercandalli, S., Aymen, F., Alary, V., Haule, Y., Raharimalala, S., Belières, J.-F., Dembele, C., Cesaro, J.-D., Baba, B., & Girard, P. (2025). Family farming through the lens of work organization. Illustrations from Africa. *Cahiers Agricultures*, 34, 34. <https://doi.org/10.1051/cagri/2025034>
- Dipama, J.-M. (2019). *Variabilité climatique et gestion efficiente de l'eau dans le bassin versant du Sourou au Burkina Faso*. 65–83.
- Dipama, J.-M. P. (2016). *Changement climatique et agriculture durable au Burkina Faso: Stratégies de résilience basées sur les savoirs locaux rapport d'étude*. <http://hdl.handle.net/10625/57568>
- Ebile, P., Schuler, J., Tega, Y., Ouattara, B., Ouedraogo, S., Compaore, E., Sawadogo, H., & Ndah, H. T. (2025). Analysis of agroecological transition and adoption potential in two contrasting

regions of Burkina Faso using comparative participatory assessment tools. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 0(0), 1–34. <https://doi.org/10.1080/21683565.2025.2543386>

El Bilali, H., Dambo, L., Bassolé, I., Nanema, J., & Calabrese, G. (2022). Agroecology in Burkina Faso and Niger. *AGROFOR*, 7, 2022. <https://doi.org/10.7251/AGRENG2202051E>

Gbaguidi, P. (2017, May 15). Contrôle de l'érosion, protection de la fertilité des sols et restauration des surfaces dégradées. Médiaterre. <https://www.mediaterre.org/articles/controle-de-lerosion-protection-de-la-fertilite-des-sols-et-restauration-des-surfaces-degradees.html>

Falconnier, G. N., Cardinael, R., Corbeels, M., Baudron, F., Chivenge, P., Couëdel, A., Ripoche, A., Affholder, F., Naudin, K., Benaillon, E., Rusinamhodzi, L., Leroux, L., Vanlauwe, B., & Giller, K. E. (2023). The input reduction principle of agroecology is wrong when it comes to mineral fertilizer use in sub-Saharan Africa. *Outlook on Agriculture*, 52(3), 311–326. <https://doi.org/10.1177/00307270231199795>

FAO. (1996). *Les leçons de la révolution verte—Vers une nouvelle révolution verte*. <https://www.fao.org/4/w2612f/w2612f06.htm>

FAO. (2018). *The 10 Elements Of Agroecology Guiding The Transition To Sustainable Food And Agricultural Systems*. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/3d7778b3-8fba-4a32-8d13-f21dd5ef31cf/content>

Ganeme, A., Douzet, J.-M., Traoré, S., Dusserre, J., Kaboré, R., Tirogo, H., Nabaloum, O., Ouedraogo, N. W.-Z. S., & Adam, M. (2021). *L'association sorgho/niébé au poquet, une pratique traditionnelle en zone soudano-sahélienne à faible rendement: État des lieux et pistes d'amélioration*.

Giller, K. E., Tittonell, P., Rufino, M. C., van Wijk, M. T., Zingore, S., Mapfumo, P., Adjei-Nsiah, S., Herrero, M., Chikowo, R., Corbeels, M., Rowe, E. C., Baijukya, F., Mwijage, A., Smith, J., Yeboah, E., van der Burg, W. J., Sanogo, O. M., Misiko, M., de Ridder, N., ... Vanlauwe, B. (2011). Communicating complexity: Integrated assessment of trade-offs concerning soil fertility management within African farming systems to support innovation and development. *Agricultural Systems, Methods and Tools for Integrated Assessment of Sustainability of Agricultural Systems and Land Use*, 104(2), 191–203. <https://doi.org/10.1016/j.agry.2010.07.002>

- HLPE Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security. (2019). *HLPE Report #14—Agroecological and other innovative approaches for sustainable agriculture and food systems that enhance food security and nutrition*. <https://www.fao.org/3/ca5602en/ca5602en.pdf>
- Kaboré, S. A., Hien, M., Ouédraogo, D., Diallo, T. R. E., Hahn, K., & Nacro, H. B. (2014). Use of Ecosystem Services of *Sarcocephalus latifolius* (Sm.) E.A.Bruce and Induced Effect of Human Pressure on the Species in the Southwestern Region of Burkina Faso. *Ethnobotany Research and Applications*, 12, 561–570.
- Khadse, A., Rosset, P. M., Morales, H., & Ferguson, B. G. (2018). Taking agroecology to scale: The Zero Budget Natural Farming peasant movement in Karnataka, India. *The Journal of Peasant Studies*, 45(1), 192–219. <https://doi.org/10.1080/03066150.2016.1276450>
- Kientore, C., Ouedraogo, A., & Doly, B. S. (n.d.). *Etablissement de la situation de référence des indicateurs du ProValAB* (150).
- Kimposso, R. (2023). *Analyse de la formation agricole non diplômante en agroécologie : Cas du Burkina Faso*. <https://reseau-far.com/burkina-faso-analyse-de-la-formation-agricole-non-diplomante-en-agroecologie-cas-du-burkina-faso/>
- Louré, M., Kiba, D. I., Nana, R., & Pouya, N. (2025). Farm Typology and Constraints to the Adoption of Agroecological Practices in the Sudano-Sahelian Zone of Burkina Faso. *Journal of Agricultural Science*, 17(11). <https://EconPapers.repec.org/RePEc:ibn:jasjnl:v:17:y:2025:i:11:p:82>
- MARAH. (2023). *Stratégie Nationale de Développement de l'Agroécologie (SND-AE)*. Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques. <https://faolex.fao.org/docs/pdf/bkf217823.pdf>
- Meemken, E.-M., & Qaim, M. (2018). Organic Agriculture, Food Security, and the Environment. *Annual Review of Resource Economics*, 10(Volume 10, 2018), 39–63. <https://doi.org/10.1146/annurev-resource-100517-023252>
- Mier y Terán Giménez Cacho, M., Giraldo, O. F., Aldasoro, M., Morales, H., Ferguson, B. G., Rosset, P., Khadse, A., & Campos, C. (2018). Bringing agroecology to scale: Key drivers and emblematic

cases. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 42(6), 637–665.
<https://doi.org/10.1080/21683565.2018.1443313>

Ministère de l'environnement et du développement durable. (2014). *Deuxième Communication Nationale du Burkina Faso sur les changements climatiques*.

N'gobi, G. M. L., Danani, K., & Soulé, M. (2022). Climate Change and Biodiversity in West Africa Sahel: A Review. *Research in Ecology*, 4(3), 20–29. <https://doi.org/10.30564/re.v4i3.4961>

Nikiema, T., Ezin, E. C., & Chogou, S. K. (2026, February 23). Categorizing Farms to Promote Agroecology: A Supervised Learning Approach | Request PDF. *ResearchGate*.
<https://doi.org/10.1109/SMARTCOMP61445.2024.00076>

Nikiema, T., Katic, P. G., Chogou, S. K., & Ezin, E. C. (2026). Examining the role of agroecology in food security prediction: Evidence from Burkina Faso using machine learning methods. *Agriculture & Food Security*, 14(1), 44. <https://doi.org/10.1186/s40066-025-00572-x>

Orounladji, B. M., Sib, O., Berre, D., Assouma, M. H., Dabire, D., Sanogo, S., & Vall, E. (2024). Cross-examination of agroecology and viability in agro-sylvo-pastoral systems in Western Burkina Faso. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 48(4), 581–609.
<https://doi.org/10.1080/21683565.2024.2307902>

Otayek, R. (1990). *Jafrre (Bruno)—Burkina Faso. Les années Sankara. De la révolution à la rectification*. - Paris, L'Harmattan, 1989. https://www.persee.fr/doc/polaf_0244-7827_1990_num_38_1_5389_t1_0164_0000_3

Ouédraogo, R. A., Kambiré, F. C., Kestemont, M.-P., & Biolders, C. L. (2019). Caractériser la diversité des exploitations maraîchères de la région de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso pour faciliter leur transition agroécologique. *Cahiers Agricultures*, 28, 20.
<https://doi.org/10.1051/cagri/2019021>

Ouest Info. (2026, January 12). Burkina Faso/remaniement ministériel : 4 départs, 2 entrants, changement de dénominations et des fusions. *Ouest Info*.
<https://www.ouestinfo.bf/burkina-faso-remaniement-ministeriel-4-departs-2-entrants-changement-de-denominations-et-des-fusions/>

- Pa-La-Yiri (n.d.): Women's Association for Compost and other Agroecological Practices in Burkina Faso, Report
- Permaculture Design. (2021, October 6). Plongez dans le guide des buttes de permaculture ! *PermacultureDesign*. <https://www.permaculturedesign.fr/butte-permaculture-guide-complet/>
- Pimbert, M. (2022). Transforming food and agriculture: Competing visions and major controversies. *Mondes En Développement*, 199200(3), 361–384. <https://doi.org/10.3917/med.199.0365>
- Popescu, C. A. (2017). *Accaparement des terres, insécurité alimentaire et inégalité des genres: Les cas du Ghana et du Burkina Faso* [Mémoire accepté, Université du Québec à Montréal]. <https://archipel.uqam.ca/10693/>
- Pouya, N. (2025, March). *Voix et Pratiques : L'agroécologie vue par les acteurs au Burkina Faso*.
- Reforest'Action. (2023, March 31). *La Régénération Naturelle Assistée, une solution complémentaire au reboisement pour restaurer les forêts dégradées*. Reforest'Action. <https://www.reforestaction.com/magazine/regeneration-naturelle-assistee-une-solution-complementaire-au-reboisement>
- Rodenburg, J., Büchi, L., & Hagggar, J. (2021). Adoption by adaptation: Moving from Conservation Agriculture to conservation practices. *International Journal of Agricultural Sustainability*, 19(5–6), 437–455. <https://doi.org/10.1080/14735903.2020.1785734>
- Rosset, P. M., Machín Sosa, B., Roque Jaime, A. M., & Ávila Lozano, D. R. (2011). The Campesino-to-Campesino agroecology movement of ANAP in Cuba: Social process methodology in the construction of sustainable peasant agriculture and food sovereignty. *The Journal of Peasant Studies*, 38(1), 161–191. <https://doi.org/10.1080/03066150.2010.538584>
- Rouamba, S., Dao, A. Z., Nama, M., Soukrègma Denis Guissou, & Zoma, M. (2024). Culture maraîchère, une pratique agroécologique dans la commune rurale de Didyr au Burkina Faso. *Le Journal Des Sciences Sociales*, (28), 120–131.
- Rueff, M., Ouattara, B., Ouédraogo, B., Ouédraogo, H., Ouédraogo, S., Sawadogo-Compaoré, E. M. F. W., Tionyéélé, F., D'Anfray, A., Milhorance, C., Sourisseau, J.-M., Gomez, H., & Moreno, H. (2024).

L'agroécologie au Burkina Faso: Acteurs, dynamiques territoriales et perspectives. Cas des communes de Léna, Béréba, Korsimoro, Nagreongo et Arbollé.
<https://agritrop.cirad.fr/611320/>

Sajaloli, B., Motelica-Heino, M., Alain, S., Chartier, D., Baritoux, É., & Meunier, J. (2013, November). Acteurs et réseaux d'agroécologie au Burkina Faso. *Nouvelles Formes d'agriculture Pratiques Ordinaires, Débats Publics et Critique Sociale*. <https://hal.science/hal-02130034>

Schneuwly, B. (n.d.). Matériel pédagogique au Burkina Faso. *Enfants du monde*. Retrieved 28 April 2026, from <https://edm.ch/fr/news/materiel-pedagogique/>

Seufert, V., Ramankutty, N., & Foley, J. A. (2012). Comparing the yields of organic and conventional agriculture. *Nature*, 485(7397), 229–232. <https://doi.org/10.1038/nature11069>

Sharifzadeh, M. S., Abdollahzadeh, G., Damalas, C. A., & Rezaei, R. (2018). Farmers' Criteria for Pesticide Selection and Use in the Pest Control Process. *Agriculture*, 8(2), 24. <https://doi.org/10.3390/agriculture8020024>

Sissoko, K., van Keulen, H., Verhagen, J., Tekken, V., & Battaglini, A. (2011). Agriculture, livelihoods and climate change in the West African Sahel. *Regional Environmental Change*, 11(1), 119–125. <https://doi.org/10.1007/s10113-010-0164-y>

Svensson, F. (n.d.). *The effect of knowledge on farmers' intercropping adoption decisions*.

Tambèla, A. J. K. de, & Kyélem de Tambèla, A. J. (1987). *Thomas Sankara et la Révolution au Burkina Faso : Une expérience de développement autocentré*. Faculté de Droit et des Sciences Économiques.

Tankoano Mianseli, E., & Sawadogo, M. (2022). Farmers' perceptions and adoption of agroecological practices in the Central-North region of Burkina Faso. *African Scientific Journal*, 3(15), 407–407. <https://doi.org/10.5281/zenodo.7528396>

Tapsoba Mare, G., Sanou, E., Kadeoua, Y., Somé, J., & BOKONON-GANTA, B. (2022). *Efficacité de la digitalisation dans la vulgarisation agricole au Burkina Faso dans un contexte de COVID-19*. https://doi.org/10.1007/978-3-030-22759-3_327-2

- Tapsoba, P. K., Aoudji, A. K. N., Kabore, M., Kestemont, M.-P., Legay, C., & Achigan-Dako, E. G. (2020). Sociotechnical Context and Agroecological Transition for Smallholder Farms in Benin and Burkina Faso. *Agronomy*, 10(9). <https://doi.org/10.3390/agronomy10091447>
- Tega, Y., Ndah, H. T., Compaoré-Sawadogo, E., & Dipama, J.-M. (2025). Évolution des pratiques agricoles endogènes dans les communes rurales du nord du Burkina Faso. *Cahiers Agricultures*, 34, 6. <https://doi.org/10.1051/cagri/2025005>
- Tega, Y., Ndah, H. T., Sawadogo/Compaoré, E., Dipama, J.-M., & Schuler, J. (2025). Mapping Agroecology Networks in Burkina Faso: Governance Challenges and Pathways for Transition. *Land*, 14(12), 2300. <https://doi.org/10.3390/land14122300>
- The World Bank. (2006). *Arable land (hectares)—Burkina Faso*. <https://data.worldbank.org>
- The World Bank. (2021). *Poverty and Inequality Platform*. Country Profile Burkina Faso. <https://pip.worldbank.org/country-profiles/BFA>
- The World Bank. (2024a). *World Bank Open Data*. Population Growth (Annual %) - Burkina Faso. <https://data.worldbank.org>
- The World Bank. (2024b). *World Bank Open Data*. Population Ages 0-14 (% of Total Population) - Burkina Faso. <https://data.worldbank.org>
- The World Bank. (2024). *Rural population—Burkina Faso*. World Bank Open Data. <https://data.worldbank.org>
- Tougri, K., & Kouraogo, P. (2024). Approches endogènes de promotion de l'agroécologie au Burkina Faso : Perceptions, défis et opportunités. In *Actes du premier colloque international du Laboratoire de Recherches Socio-Economique et Développement (LARSED) sur le thème: «Territorialisation des changements climatiques en Afrique : logiques et pratiques d'acteurs»*. Université Alassane Ouattara.
- Viability Project Team. (2023). *Agroecological practices are widely used by African farmers*. <https://doi.org/10.17528/cifor-icraf/008817>

- Westerberg, V., & Dianou, A. (2025). *Transformational Agroecology in Burkina Faso*. <https://www.groundswellinternational.org/wp-content/uploads/2025/12/Agroecologie-Transformationnelle-au-Burkina-Faso-etude-dimpact-FR.pdf>
- Zampaligré, N., & Fuchs, L. E. (2019). Determinants of Adoption of Multiple Climate-Smart Adaptation Practices in Sudano-Sahelian Pastoral and Agro-Pastoral Production Systems. *Sustainability*, 11(18), 4831. <https://doi.org/10.3390/su11184831>
- Zouré, C. O., Sy, T., Coulibaly, A., Rouamba, I. F., Kindo, B., Bazyomo, D., Ouédraogo, R. M., Drabo, P. H., & Ouédraogo, O. (2025). On the Performance of Traditional Agroecological Practices in Mitigating the Effects of Climate Variability on Ecosystems: A Case Study in Northern Burkina Faso. *Applied and Environmental Soil Science*, 2025(1), 8855588. <https://doi.org/10.1155/aess/8855588>

The background of the slide features a close-up, vertical view of a wood grain. The grain is characterized by numerous concentric, wavy rings of varying thicknesses, creating a sense of depth and texture. The colors range from light tan and beige to deep, dark browns and near-black tones, especially in the center of the rings. The overall effect is organic and natural.

Applied Research Project

IHEID Genève

-12 Mai 2026-